

Cahiers

Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

1

1941

Librairie Droz
11, rue Massot
GENÈVE

1967

Cahiers
Ferdinand de Saussure
1 (1941)



Photo F. H. Jullien, Genève

FERDINAND DE SAUSSURE

1857-1913

Cahiers

Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

1

1941

Librairie Droz
11, rue Massot
GENÈVE

1967

Ce premier Cahier est destiné à commémorer deux dates :

le cinquantième anniversaire de la chaire d'histoire et de comparaison des langues indo-européennes et de sanscrit, créée à l'Université de Genève pour Ferdinand de Saussure en 1891 ;

le vingt-cinquième anniversaire du Cours de Linguistique Générale, publié pour la première fois à Lausanne en 1916.

Le budget de notre jeune société nous invite à commencer d'une manière modeste, mais nous espérons que les prochains numéros grouperont un ensemble de collaborateurs plus étendu où participeront nos membres des autres cantons et de l'étranger.

Nous exprimons ici notre gratitude à plusieurs donateurs, notamment M. le Professeur R. Brandstetter (Lucerne), la Faculté des Lettres de l'Université de Genève et la Société Auxiliaire des Sciences et des Arts (Genève), dont la générosité a assuré l'impression de ces pages.

**I. Société Genevoise de
Linguistique**

ORIGINES

Bien que formant depuis longtemps une association idéale répandue dans l'espace et dans le temps, « l'école genevoise », les linguistes de Genève avaient hésité jusqu'à ces derniers temps à se grouper en une société proprement dite. Au printemps de 1940, M. Serge KARCEVSKI, après entente avec quelques collègues, prit l'initiative de convoquer une première réunion. Dès lors, les rencontres se succédèrent jusqu'aux vacances d'été de la même année, mais sous une forme libre qui ne comportait ni comité ni procès-verbaux.

Nous donnons ci-après un bref aperçu de ces réunions :

PREMIERE REUNION (4 mai 1940)

Communication de M. Serge KARCEVSKI : *Deux propositions dans une seule phrase (chapitre de syntaxe russe)*. Cf. *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague VI* (Année 1939-40), Copenhague, E. Munksgaard, 1941, p. 6-9. L'auteur compte reprendre ce sujet dans une monographie.

DEUXIEME REUNION (18 mai 1940)

Communication de M. Henri FREI : *L'expression des aspects dans le chinois d'aujourd'hui (parler de Pékin)*. A paraître dans *Acta Linguistica*, Copenhague, sous le titre *Un système chinois des aspects*.

TROISIEME REUNION (25 mai 1940)

Remarques de M. Charles BALLY sur *L'expression extra-verbale des aspects en français moderne*. Aperçu de quelques points :

Complément d'agent du passif : la maison est construite / est construite *par les maçons*. Cette mesure est approuvée *de tout le monde* / approuvée *par le Sénat*.

Pronom réfléchi : la maison *se* construit ; le blé lève / le soleil *se* lève.

Auxiliaires d'aspect : *être au travail, avoir peur, prendre la fuite, etc.*

Complément d'objet affecté et d'objet effectué : creuser *la terre* / creuser *un fossé*.

Compléments de temps avec et sans préposition : la marmotte dort l'hiver / *en hiver, pendant l'hiver*.

Particules : Où *en* sommes-nous ? Votre café est *tout* froid.

Introduction des nuances aspectives dans des noms d'action : gr. anc. *ποίησις, ποίημα*; valeur aspective de noms français en *-ée, -age, -ure* (*chevauchée, tatouage, brûlure*).

Opposition entre : avoir *de l'hésitation, une hésitation, des hésitations*.

Passage d'une notion aspective à une notion spatiale corrélative; p. ex. un substantif itératif peut devenir un collectif : *barbouillage, engrenage, etc.*

QUATRIEME REUNION (8 juin 1940)

Exposé de M. Samuel BAUD-BOVY sur *L'expression paratactique du génitif partitif en grec moderne*. Résumé :

En grec moderne, la langue puriste (langue officielle et scientifique) a conservé le génitif partitif : *ἓν ποτήριον ὕδατος* « un verre d'eau »; la langue démotique (langue parlée et langue littéraire) l'a remplacé par une apposition : *ἓνα ποτήρι νερό*.

Certains néo-hellénistes voient dans le second terme de ces expressions un accusatif de détermination. Des exemples tels que *μιά μεγάλη λουρίδα οὐρανόσ* « une grande bande de ciel » prouvent qu'il n'en est rien.

Ce caractère d'apposition est souligné par le fait que lorsqu'un des termes a l'article défini, l'autre l'a nécessairement aussi : *τὰ μιλιοῦνια τοὺς στρατιῶτες* « les millions de soldats ».

Dans un seul cas, il semble que le premier terme soit, lui, un accusatif de détermination : *ἦταν ἐκεῖ ἓνα σωρὸ ἀνθρώποι* « il y avait là un tas de gens ». Mais ici *σωρὸσ* n'a plus son sens concret, il n'est pas déterminé par le mot suivant, mais le détermine comme ferait un numéral, et doit être considéré comme un indéclinable (cf. all. ein Hirt mit ein paar Ziegen).

On trouve déjà en grec ancien des exemples d'apposition dans des cas analogues, mais limités à des expressions indiquant le prix ou la mesure.

L'usage de l'allemand est tout à fait analogue. D'après H. Paul, l'évolution serait partie de formes non différenciées comme *ein*

Löffel Suppe, eine Menge Fische, eine Schar Frauen, où le second terme peut être considéré aussi bien comme un génitif que comme une apposition. La comparaison avec le grec, où un tel processus est impossible, le génitif étant toujours différent des autres cas, rend peu vraisemblable cette hypothèse.

CINQUIEME REUNION (22 juin 1940)

Communication de M. Albert SECHEHAYE : *Y a-t-il lieu de compléter et d'élargir la notion de l'expressivité par le signifié ?* Résumé :

M. Bally a démontré qu'il y a expressivité affective toutes les fois qu'entrent en jeu dans l'expression les rapports implicites que l'imagination vivante saisit entre les choses et les idées; l'emploi de ces rapports implicites pouvant se combiner de diverses manières avec l'emploi des signes (arbitraires) de la langue.

Ceci s'applique fort bien dans les trois cas d'expressivité qu'on distingue en stylistique :

1. Expressivité par le signifiant (*fracas, happer, etc.*).
2. Expressivité par le signifié, toutes les fois qu'il y a figure ou transposition (cet homme est un *renard, mille excuses, etc.*).
3. Expressivité par évocation du milieu ou emprunt (la mère Patin n'avait pas été heureuse avec *son homme*).

Diverses constatations m'ont amené à postuler à côté de la notion d'expressivité par le signifié mentionnée ci-dessus une autre notion qui ne fait pas appel à la figure ou à la transposition, c'est-à-dire aux rapports implicites, mais seulement aux valeurs des termes, telles qu'elles sont fixées par la langue. Deux ordres de faits sont à considérer :

1. Il y a les termes à valeur bien intellectualisée, mais exprimant des idées qui sont naturellement affectives (*mort, orage, injustice, océan, fête, etc.*). On peut parler ici d'« affectivité virtuelle » et dire que cette affectivité joue dans la parole toutes les fois que le contexte et l'intonation du discours y prêtent. Ce point de vue n'est pas nouveau et, à première vue, il ne semble pas en opposition avec la doctrine des rapports implicites, puisque ce n'est pas le mot lui-même, mais des éléments extérieurs à lui qui sont censés être affectifs.

2. Il y a d'autre part des termes moins parfaitement intellectualisés, mais dont la valeur affective indéniable ne paraît ressortir nettement à aucun des processus prévus plus haut, soit : *triomphe*, qui est un intensif, *plagier*, qui est péjoratif, ou *baudet*, qui est mélioratif et pittoresque, *gredin*, pittoresque, *gaillard*, etc. etc. Si ces

termes sont affectifs sans recours à aucune transposition ou figure, ils ne peuvent l'être qu'en vertu de la valeur que leur confère la langue.

Ceci admis, il serait peut-être possible de rattacher ces deux cas, à première vue assez différents, à un principe commun et de les opposer ensemble à tous les cas où l'expressivité par le signifié est obtenue par l'intervention des rapports implicites.

* * *

Entre temps l'idée d'une organisation plus systématique avait pris corps et, à la fin de l'année, on passa à la constitution d'une « Société genevoise de Linguistique ».

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

(21 décembre 1940)

Personnes présentes : MM. W. Borgeaud, H. Frei, R. Godel, A. Juvet, S. Karcevski, W.-A. Liebeskind, J. Magnenat, A. Sechehaye, E. Thommen, C. Wenclawowicz, E. Wiblé.

Présidence : A. Sechehaye; procès-verbal : H. Frei.

I. Discussion et adoption des statuts, sous réserve d'un alinéa ou d'un article sur la revision des statuts, qui est renvoyé à une commission composée de MM. Frei, Karcevski et Thommen.

II. Election du comité de 1941 : Ch. Bally, président; A. Sechehaye, vice-président; L. Gautier, trésorier; H. Frei, secrétaire; S. Karcevski.

III. Fixation de la cotisation de 1941 à 10 francs.

IV. Adoption de l'année civile, avec au moins 10 séances par an.

V. Communication de M. Alb. SECHEHAYE : *Un classement des actes de parole.* A) Résumé :

Ce classement, fondé sur le rapport existant entre les moyens d'expression disponibles et les exigences de la fin poursuivie, permet de ramener les cas généraux à des situations concrètes et de distinguer les actes de parole selon les divers effets qu'ils comportent virtuellement à l'égard du système expressif de la langue.

Si nous posons : M, moyens de langue dont dispose le sujet parlant, et F, fin poursuivie, nous obtenons les formules suivantes :

M=F. C'est le cas de la parole banale, composée de formules toutes faites et qui provoque par négligence les phénomènes d'usure.

$M > F$. Parole nécessairement correcte qui, si elle est attentive, corrobore et maintient les institutions de la langue.

$M < F$. Se réalise dans deux conditions très différentes : $\underline{M} < F$, les moyens sont au-dessous de la norme, et $M < \frac{F}{+}$, la fin poursuivie est au-dessus de la norme.

$\underline{M} < F$: 1^o le sujet parlant est d'une façon momentanée ou durable atteint d'infériorité intellectuelle : détérioration des moyens expressifs de la langue; 2^o le sujet parlant est intelligent, mais sait mal la langue. Ici se place l'action que la jeune génération et les étrangers exercent sur la langue. Cette action modifie la langue, mais ne la détériore pas nécessairement.

$M < \frac{F}{+}$: C'est le cas du parleur qui, ayant à exprimer une nuance de pensée originale, cherche dans la langue un moyen d'expression adéquate : création de style, enrichissement de la langue.

B) Discussion :

M. Borgeaud présente deux observations : 1. Les cas qui ressortissent à la formule $M < F$ (individu inculte ou momentanément handicapé; étranger; enfant) ont un caractère commun très évident; le langage de chacune de ces catégories d'individus est exposé aux ravages de l'analogie, notamment de l'étymologie populaire. — 2. Le cas de $M < \frac{F}{+}$ pose des problèmes d'ordre littéraire autant que linguistique. Contrairement aux théories reçues, certains pensent aujourd'hui qu'on ne saurait distinguer la forme du fond : il n'y a peut-être pas de commune mesure entre un paysage décrit par tel ou tel artiste, et le même paysage décrit par un autre artiste. Il en va de même pour les sentiments et les lieux-communs.

SÉANCES

(de janvier à juin 1941)

PREMIERE SEANCE (25 janvier 1941)

Présidence de M. Secheyay.

Personnes présentes : MM. Ch. Bally, S. Baud-Bovy, W. Borgeaud, H. Frei, Grier, John, S. Karcevski, J. Magnenat, A. Secheyay, E. Thommen, Mlle L. Veihl, M. Eug. Wiblé.

I. M. Bally ayant décliné la présidence pour raison de santé, il est élu président d'honneur et M. Secheyay président. M. Baud-Bovy

est élu membre du comité. L'attribution de la vice-présidence sera réglée par le comité¹.

II. L'article 10 des statuts proposé par MM. Frei, Karcevski et Thommen est adopté.

III. Présentation de publications récentes.

IV. Communication de M. Serge KARCEVSKI: *Les quatre plans sémiologiques du langage*. A) Résumé:

L'exercice de la parole manifeste quatre attitudes du sujet parlant vis-à-vis des « choses »: 1° il les *nomme*; 2° il les *dénombr*e; 3° il les *indique*; 4° il laisse à elles-mêmes de *signaler* leur présence. De là quatre plans sémiologiques organisés différemment.

Le plan 4 (*interjections* exclamatives et imitatives) s'oppose à tous les autres par l'absence de valeurs formelles, ainsi que par une phonologie particulière, parce que ces signes-signaux sont censés émaner des choses elles-mêmes; exemples: *aiel*, la douleur qui se manifeste; *frrr!*, l'oiseau qui signale sa présence.

Le plan 3 (*pronoms*) s'oppose aux deux premiers comme celui des signes indicateurs s'appuyant sur des gestes indicateurs.

Les signes du plan 2 (*numéraux*) établissent des rapports quantitatifs.

Cela permet de considérer les rapports du plan 1 comme qualitatifs, quoique, à proprement parler, ce dernier ne comporte pas de définition positive. Les signes en sont organisés en classes ou parties du discours, hiérarchie basée sur la distinction des valeurs formelles et sémantiques en liaison étroite avec le fonctionnement des signes dans la chaîne syntagmatique en tant que déterminés et déterminants. L'importance de ce plan est si grande que le sujet parlant cherche à en imposer la structure aux plans 2 et 3, sans toutefois y parvenir complètement.

N. B. — En russe, la structure du plan 1 est la suivante: substantif, adjectif, verbe, adverbe et préposition, le cas-limite de cette dernière étant le préfixe. Le plan 3 fournit les conjonctions de subordination et le plan 4 celles de coordination.

B) Discussion:

M. Bally: Les signes lexicaux du plan 1 doivent exprimer uniquement des notions. Les interjections (plan 4) semblent être un cas-limite du plan 1, parce qu'elles expriment des notions comme les

¹ A la séance du comité du 31 janvier 1941, M. Karcevski a accepté la vice-présidence.

mots ordinaires, seulement ce sont des mots-phrases; ex. *ouf!* « je suis soulagé », *bravo!* « je vous approuve ». Le nombre des exclamations qui sont en dehors du système phonologique de la langue est petit. En outre, il n'y a pas d'abîme entre les onomatopées et les mots qui en dérivent; comparez : *un crin-crin*, (avancer) *cahin-caha*, *coasser*, *miauler*. Les prépositions et les conjonctions appartiennent à une catégorie spéciale : les ligaments, mots grammaticaux qui n'expriment pas des notions et qui n'entrent donc pas dans le plan 1. Quant aux pronoms, c'est-à-dire les actualisateurs, ce sont aussi des espèces de ligaments ; ils servent de pont entre la langue et la parole. Dans : regardez *cet* avion, *ce* tableau, le pronom indique le rapport entre les notions virtuelles de la langue et la réalité. *Cette* chaise, c'est l'image d'une chaise reliée avec un objet de la réalité.

M. Bally conclut en disant qu'il n'y a que, d'une part, des catégories lexicales et de l'autre des ligaments qui relient ces catégories entre elles.

M. Karcevski répondant que pour lui, ce qui peut être dû à l'influence du russe, *miaou* et *miauler* sont complètement différents, M. Bally réplique qu'il n'a pas identifié les deux notions.

M. Karcevski est d'accord avec M. Bally pour dire que les exclamations sont des mots-phrases.

En réponse à deux questions de M. Frei, M. Karcevski confirme que les mots du plan 3 servent bien à actualiser et que le caractère interjectionnel des conjonctions de coordination répond à ce qu'enseigne la langue russe.

M. Sechehaye expose son propre classement :

1. les signes exprimant des notions;
2. les actualisateurs, qui jouent un rôle spécial, avec, peut-être, les noms de nombre;
3. les pronoms, qui n'actualisent pas, mais qui représentent des noms déjà actualisés;
4. les signes qui expriment les rapports;
5. les interjections.

Les catégories 4 et 5 ne sont pas identiques; elles répondent à la différence entre subordination et coordination.

M. Bally objecte que le nombre n'actualise pas.

DEUXIEME SEANCE (8 février 1941)

Présidence de M. Sechehaye.

Personnes présentes : MM. Ch. Bally, W. Borgeaud, G. Flory,

H. Frei, L. Gautier, R. Godel, A. Juvet, S. Karcevski, W. Kaufmann et Mme Kaufmann, MM. J. Magnenat, W. Mohr, E. Ottolenghi, A. Riedlinger, M. Schenker, A. Sechehaye, E. Thommen, E. Wibl .

I. Pr sentation de publications r centes.

II. Communication de M. Charles BALLY : *Les pr positions dans leur rapport avec les verbes transitifs*. A) R sum :

Est transitif tout verbe qui — sauf dans son emploi « absolu » (ex. Il faut *manger* pour vivre) ou en cas d'ellipse (Voici votre soupe; *mangez!*) — ne peut se construire qu'avec un compl ment d'objet (*manger du pain*).

Le verbe transitif peut exprimer le rapport de rection dans sa nudit  (*faire un travail, avoir la fi vre*); mais sa fonction originelle (toujours vivante) consiste   d signer un rapport *spatial* (avec ou sans mouvement) entre deux objets (*A est sur, sous, devant B*), le temps  tant assimil    l'espace (cf. *A suit B* et *A succ de   B*), et les rapports abstraits  tant con us comme des rapports spatiaux (cf. *A est dans B* et *A appartient   B, A est loin de B* et *A diff re de B*).

Or, la pr position est l'expression naturelle des rapports spatiaux (r els ou figur s) et son r le diminue au fur et   mesure que les notions spatiales s'effacent dans la syntaxe transitive. Etapes :

1) La pr position est seule   exprimer le rapport spatial (sens large) : *habiter dans, sur, pr s de; aller vers, sous, contre, etc.*

2) Le verbe exprime le rapport concurremment avec la pr position, qui fait double emploi avec lui : *entrer dans, monter sur, passer par, provenir de, etc.*

3) Le verbe exprime seul le rapport, la pr position  tant vide et as mantique : *s'approcher de, succ der  , etc.*

4) Le verbe, sans pr position, rend par « cumul »   la fois l'id e de mouvement ou de station et le rapport pr positionnel : *occuper une place* =  tre   une place, *quitter un endroit* = s' loigner d'un endroit, etc.

Cas interm diaires entre 2 et 4; on dit, avec des sens voisins : *heurter contre un meuble* et *heurter un meuble, p n trer dans l'esprit* et *p n trer l'esprit*, etc.

Cas interm diaire entre 3 et 4 : *s'approcher de quelqu'un* et *approcher quelqu'un*; cf. le cas, tr s fr quent, de verbes du type 4 qui ont une pr position vide devant un compl ment   l'infinitif : *r ussir un examen* et *r ussir   passer*, etc.

5) Enfin le rapport rectionnel est   peu pr s nu dans des verbes tels que *manger, boire, faire*, etc. Alors on peut parler de copule de

rection, comme on parle de copule d'accord; ainsi Paul *a* la fièvre est parallèle à Paul *est* malade.

B) Discussion :

M. Karcevski désire savoir comment M. Bally explique l'emploi absolu d'un verbe transitif. M. Bally pense qu'un verbe transitif (par exemple *manger*) peut devenir absolu à cause de la multiplicité des compléments d'objet qu'il peut avoir.

M. Karcevski distingue deux cas : 1. Ce petit gamin *lit* déjà = objet généralisé; 2. Qu'est-ce qu'il fait en ce moment ? Il *lit* = objet indéterminé. Ce n'est pas en contradiction avec ce que M. Bally vient d'exposer.

M. Godel dit que dans : Le docteur *reçoit* le mardi, le complément peut être très déterminé. M. Bally répond qu'ici il s'agit plutôt d'une ellipse qui a passé dans la langue, ce qui est différent.

M. Frei critique le terme de *préposition zéro* employé par M. Bally à propos de *heurter un meuble* par opposition avec *heurter contre un meuble*; ce cas est différent de celui du signe zéro de la linguistique saussurienne, où un mot tire sa valeur de l'opposition de quelque chose avec rien, comme dans l'impératif *Finis !* M. Frei dirait plutôt : *préposition implicite*.

M. Gautier sent l'ellipse dans *Paulus (est) æger*, il ne sent rien d'absent dans *viser le but*, pas plus que dans *habiter la ville*. M. Bally répond qu'il interprète *viser quelque chose* et *viser à quelque chose* comme différents.

M. Riedlinger soutient la critique de M. Frei au sujet du signe zéro et présente une seconde objection, d'ordre historique. La préposition est quelque chose qui a précisé les rapports, mais qui n'était pas indispensable à leur expression. C'est le complément direct qui fait la transitivité, selon le point de vue de tous les linguistes, par exemple de Wackernagel. *S'emparer de* n'est pas un verbe transitif, mais un verbe pronominal.

M. Bally dit qu'affirmer que la préposition était à l'origine un adverbe, cela veut dire que le régime de la préposition était implicite, fourni par la situation. Nous sommes donc sur le terrain de la parole. Mais ce ne sont pas des adverbes purs; les adverbes sont des prépositions à régime implicite.

M. Godel remarque que des phrases comme *petere urbem* et *adire aliquem* sont au point de vue formel des syntagmes identiques, tandis que M. Bally semble suggérer qu'il s'agit de rapports différents. M. Bally répond que dans *adire aliquem*, *ad* n'est pas préposition, mais

préverbe; *aliquem* ne dépend pas de *ad* et est déjà un pur accusatif. De là on arrive au type *petere urbem*, *gagner la ville*, où l'accusatif est devenu un cas abstrait, bien qu'il soit dérivé d'un cas concret indiquant la direction. L'accusatif est donc devenu en latin un cas de rection.

M. Secheyay se demande, à propos des prépositions faibles ou vides telles que *à* et *de*, s'il n'y a pas là, malgré beaucoup d'arbitraire, les éléments d'une recherche de classement faite obscurément par la langue. M. Bally craint que M. Secheyay n'abandonne le terrain de la statique en mettant dans l'usage d'aujourd'hui des valeurs qui ne sont plus actuelles.

TROISIEME SEANCE (22 février 1941)

Présidence de M. Secheyay.

Personnes présentes : MM. Ch. Bally, S. Baud-Bovy, W. Borgeaud, H. Frei, L. Gautier, H.-W. Häusermann, A. Juvet, S. Karcevski, W.-A. Liebeskind, J. Magnenat, E. Ottolenghi, M. Schenker, A. Secheyay, E. Thommen, E. Wiblé.

I. Présentation de publications récentes.

II. Communication de M. Willy BORGEAUD : *La fonction du subjonctif dans l'interrogation indirecte en latin et en allemand.*

A) Résumé :

1. Le subjonctif dans l'interrogation indirecte est-il identique au subjonctif délibératif de l'interrogation directe ? Quels sont les arguments qui militent contre cette théorie ?

2. La place de l'interrogation indirecte à l'intérieur du fait général : discours indirect.

3. La double fonction du subjonctif dans l'interrogation indirecte :

a. Il est un signe de transposition (direct → indirect) : diachroniquement et synchroniquement.

b) Il remplace la montée de la voix propre à l'interrogation directe : synchroniquement.

B) Discussion :

M. Bally relève le caractère ingénieux de la dernière vue, d'ordre synchronique. Quant à la partie historique, il est en désaccord sur certains points. Il aurait fallu rappeler la loi générale qu'il n'y a jamais de phrases subordonnées de principe, toutes étant nées, par

parataxe, de phrases indépendantes; c'est un fait bien connu, mais qui domine, d'une façon latente, tout le problème. Un petit nombre de subordonnées pourraient être issues d'une sorte de scission des phrases indépendantes, mais cela ne fait pas partie du sujet traité. M. Borgeaud a eu le mérite de s'attacher aux *Soll-Fragen* pour expliquer l'interrogation indirecte. On peut se demander s'il ne serait pas plus simple de partir du banal subjonctif ou optatif potentiel; exemple: Qu'est-ce qu'il *pourrait* bien faire? Cela expliquerait d'une manière plus uniforme l'interrogation indirecte des diverses langues, notamment en grec et en germanique.

Rogo quid *uis* = « Qu'est-ce que tu *veux* ? »

Rogo quid *uelis* = « Qu'est-ce que tu *pourrais* bien vouloir ? »

En latin, il y a eu uniformisation dès Plaute. Comme M. Borgeaud l'indique très bien, les verbes introduisant la question étaient eux-mêmes des verbes dubitatifs; cette idée de doute s'est ensuite étendue et a favorisé le maintien du subjonctif. Quant au germanique, on peut très bien s'en tirer par le subjonctif potentiel plutôt qu'en mettant l'accent sur le subjonctif de délibération.

M. Borgeaud répond qu'il voulait justement montrer que les *Soll-Fragen* ne devaient pas avoir une part prépondérante dans la création du subjonctif de l'interrogation indirecte. Il fait cette remarque importante que le grec, qui emploie le subjonctif dans les *Soll-Fragen* du style direct ou indirect, ne connaît pas le subjonctif de l'interrogation indirecte en général. Il reconnaît n'avoir pas insisté assez sur le rôle du potentiel dans la création du type.

QUATRIEME SEANCE (26 avril 1941)

Présidence de M. Secheyay.

Personnes présentes: MM. Ch. Bally, S. Baud-Bovy, H. Frei, Ed. J. Junod, A. Juvet, S. Karcevski, W. Kaufmann et Mme Kaufmann, MM. W. Mackenzie, A. Secheyay, E. Sollberger, W. Tappolet, E. Thommen, E. Wiblé.

I. Election de 22 nouveaux membres.

II. Réduction de la cotisation à 5 fr. pour les étudiants.

III. Présentation de publications récentes.

IV. Communication de M. Henri FREI: *Comment un Chinois de Pékin se représente les tons.* A) Résumé:

1. Introduction. Distinctions préalables à établir

a. entre la *note*, phénomène acoustique d'ordre physique et physiologique relevant de la *parole* et de la phonétique, et le *ton*, valeur abstraite qui appartient à la langue et à la phonologie;

b. entre les tons et la conscience qu'en ont les sujets parlants;

c. entre les rapports contractés par les tons dans la mémoire ou dans le discours, les premiers étant seuls considérés ici.

2. La conscience des tons chez mon informateur, M. Tchang Hao-An.

a. Les tracés :



b. Le système : tons « droits » (1, 4) et tons « courbes » (2, 3).

3. Opposition de la conception de M. Tchang avec la tradition chinoise, qui considère par exemple 1 et 2 comme les variétés d'un même ton.

4. Comparaison des tracés de la phonétique instrumentale (B. Karlgren, Liu Fu, Wang Lien-Tseng, Tch'en Ting-Ming) entre eux et avec ceux de M. Tchang en vue d'obtenir non des moyennes, mais des oppositions différentielles.

5. Application à la conception de M. Tchang des types d'oppositions phonologiques établis par Trubetzkoy (*Journal de Psychologie*, XXXIII/1936, p. 5-18; *Grundzüge der Phönologie*, p. 60-75) :

a. Les oppositions 1/4 et 2/3 sont du type bilatéral (*eindimensional*).

b. L'opposition des tons 2 et 3 est, dans des conditions déterminées qui ressortissent à la phonologie discursive, régulièrement supprimable, ce qui est un indice de leur parenté.

c. Les oppositions droit/courbe sont du type privatif.

d. Les quatre tons ne forment pas un système proportionnel.

Remarque : Sa théorie quantitative des tons chinois (*Scritti Trombetti*, 161-5; *Grundzüge*, 172 et 185) est en contradiction avec la conception de M. Tchang.

6. Conclusion. Deux règles de méthode :

a. Opérer avec des matériaux recueillis de première main;

b. Interroger la conscience du sujet parlant, qui, si on la considère comme un instrument au service de la vie, doit s'intéresser plus au ton qu'à la note.

B) Discussion :

A propos d'une remarque de M. Sechehaye, M. Frei fait observer qu'un ton est une valeur et se définit uniquement par son opposition

avec les trois autres; ainsi le 1er ton s'oppose au 2me et au 3me par le fait qu'il est « droit », et au 4me par le fait qu'il n'est pas descendant (phonétiquement, il peut être plat ou montant, peu importe).

M. Karcevski demande si l'on peut considérer le 2me ton comme une variante combinatoire du 3me ? M. Frei répond négativement, parce que la « suppression » de ces deux tons ne se produit que dans un cas déterminé, dans tous les autres cas ils sont distincts.

M. Bally critique le terme de *conscience*, qui implique souvent une simple intuition. On pourrait dire : le *sentiment*.

A propos du 5me ton (qui n'existe plus à Pékin), dont l'émission est liée à des implosives finales, il remarque que l'articulation des implosives provoque un sentiment de rétraction dû à un mouvement de recul du larynx.

M. Baud-Bovy critique, du point de vue du musicien, le terme de *note*, qui évoque une notion statique plutôt que cinétique. M. Bally ajoute qu'on pourrait même renverser les deux termes. M. Frei a conscience de la difficulté soulevée par le mot *note*; à la rigueur, on pourrait opposer *ton phonétique* et *ton phonologique*.

M. Bally observe que dans le cas des tons 2 et 3 du pékinois il se réconcilierait volontiers avec la notion trubetzkoyenne de « marqué », parce qu'alors elle correspond véritablement, comme l'a montré M. Frei, à « quelque chose de plus » qui est senti par l'informateur lui-même, tandis que dans d'autres domaines de la phonologie, par exemple pour les consonnes sonores du français, ce sentiment n'est pas partagé par les sujets.

CINQUIEME SEANCE (17 mai 1941)

Présidence de M. Secheyaye.

Personnes présentes : MM. J.-M. Arago, Ch. Bally, S. Baud-Bovy, G. Flory, Greyer, A. Juvet, S. Karcevski, W.-A. Liebeskind, J. Maguenat, A. Secheyaye, E. Sollberger.

I. Election de 13 nouveaux membres.

II. Présentation de publications récentes.

III. Communication de M. Serge KARCEVSKI : *L'interjection*.

A) Texte: cf. p. 57

B) Discussion :

M. Bally dit que l'interjection n'est pas seule à ne pas se plier aux règles phonologiques. Ainsi le son *f*, contraire à la phonologie

du russe, existe dans les interjections, mais aussi dans des mots d'origine étrangère parfois très anciens. M. Karcevski dit qu'en français *r* voyelle n'existe que dans des interjections; cependant on le trouve dans le sandhi de la phrase : Paul ne *r*'vient pas.

M. Bally propose une classification des interjections en partant du signifié : 1. affectives (*aïe !*), 2. volitives (*cht !, pst !*), 3. descriptives (onomatopées). L'interjection déborde le discours direct; elle peut être transposée et figurer dans le discours indirect. Exemples : le chat fait : *ronron*, et : le chat *fait ronron*; crier : *haro !* et : *crier haro* sur quelqu'un. L'interjection transposée perd son intonation.

M. Karcevski admet ces remarques sur la transposition, mais il ajoute que toute partie du discours (ou à peu près) peut se transposer et figurer comme interjection (dans la parole).

M. Arago cite un cas où l'interjection est devenue partie du discours. L'Espagnol appelle un chien : *chicho !* et une chienne : *chicha !* Or *chicha* veut dire « viande » dans le langage enfantin, mais on a fini par perdre conscience de ce sens et on a modifié le mot pour le faire correspondre au genre.

M. Karcevski cite à ce propos les interjections russes *Na ! Nu !* qu'on a pourvues d'un pluriel.

M. Bally signale que les interjections, et surtout les onomatopées, sont forcées de s'adapter au système phonologique, d'où les différences d'une langue à l'autre. Mais elles s'y adaptent d'autant mieux qu'elles sont plus transposées; cf. la série *cocorico ! — coquelicot — coq*.

M. Sollberger déclare qu'en turc l'interjection reste fidèle aux lois phonologiques (sauf une exception), mais qu'elle s'accompagne toujours du geste et fait donc partie de la parole.

M. Karcevski estime que l'interjection est peut-être la plus fidèle image encore existante du mot primitif, syncrétique, combinant l'intonation et le geste.

M. Bally estime au contraire que les interjections sont bien plus normalisées qu'on ne le croit généralement, d'où les divergences d'interprétation entre peuples.

M. Secheyhaye pense que le cri normalisé correspond à une situation biologique de l'espèce. Il y a là quelque chose qui ressemble aux cris divers des animaux.

Il semble à M. Magnenat qu'on a peine à s'entendre, faute d'avoir bien tracé la limite entre parole et langue d'une part, entre interjections pures et interjections transposées de l'autre.

SIXIEME SEANCE (7 juin 1941)

Présidence de M. Sechehaye.

Personnes présentes : MM. J.-M. Arago, Ch. Bally, S. Baud-Bovy, H. Frei, L. Gautier, H. W. Häusermann, A. Juvet, S. Karcevski, W. Kaufmann, W.-A. Liebeskind, J. Magnenat, A. Sechehaye, E. Sollberger, E. Wiblé.

I. Election de 10 nouveaux membres.

II. Présentation de publications récentes.

III. Communication de M. Alfred JUVET : *Le pronom réfléchi explétif en vieux-saxon, italien et français*. A) Résumé :

Le vieux-saxon présente une série de verbes de mouvement ou d'état qui s'accompagnent d'un pronom personnel au datif ayant la valeur d'un réfléchi; ex. he fôr *imu* thaer he welde. Le pronom doit souligner l'intérêt que le sujet prend à l'action. Cette tournure ne se rencontre que sporadiquement dans les autres dialectes germaniques et en allemand moderne; ex. Ich bin *mir* bewusst, dass...

En italien, la langue familière a conservé l'usage vivant du datif explétif : *Mi* mangio una mela, et la langue littéraire en offre des exemples assez abondants : *pensarsi, godersi, aspettarsi*, etc.

En vieux-français, il existe, à côté d'un grand nombre de verbes simples, des formes pronominales (*s'aller, se dormir*, etc.) dont l'origine doit s'expliquer de même. Une partie subsiste dans ce que la grammaire appelle verbes essentiellement pronominaux. Mais ils servent à exprimer des nuances de pensée diverses d'où la notion primitive d'intérêt personnel a disparu.

B) Discussion :

M. Wiblé aimerait savoir si la différence entre *s'enfuir* et *fuir* est bien une différence d'aspects. M. Juvet répond qu'il s'agit de l'opposition entre inchoatif et perfectif (ou mieux : ponctuel).

M. Bally se demande, à propos de *ich bin mir bewusst*, si l'explication de M. Juvet est la bonne, car si *mir* est un datif explétif ou éthique, ce n'est qu'une coïncidence. M. Bally pense que cette phrase est un calque de la construction latine (Cic. *mihi* sum conscius; Hor. nil conscire *sibi*), elle-même calquée du grec *σύννοδα ἐμαυτῷ*. M. Juvet n'a pas d'objection contre cette étymologie, mais pour le sentiment d'aujourd'hui le *mir* est tout à fait explétif. M. Bally est d'accord.

M. Gautier constate que dans presque tous les cas le pronom explétif se rapporte au sujet du verbe, mais M. Juvet a cité aussi des datifs éthiques où le *se* ne se réfère pas au sujet. M. Juvet répond qu'il s'agit de deux phénomènes différents, mais voisins.

M. Bally l'approuve : Dans des exemples tels que : Il *vous* a des airs de grand seigneur ; Qui est-ce qui *m'a* fichu un imbécile pareil ! il s'agit d'un phénomène très général (l'intérêt qu'une personne est censée prendre à l'action), tandis que la plupart des faits relevés par M. Juvet concernent la diathèse et ont une analogie avec la voix moyenne de l'indo-européen ; les langues modernes l'ont perdue, mais ont essayé de la remplacer, notamment par l'emploi de la construction réfléchie. La tendance générale est de mettre le complément à l'accusatif avec un verbe intransitif, inversement au datif avec un verbe transitif ; ce qui frappe le plus en vieux-saxon, c'est la prédominance du datif, de sorte que le germanique semble un peu à l'écart du courant général. Pourquoi les langues modernes se désintéressent-elles de l'ancien moyen ? Si l'on voit dans cette catégorie un élément subjectif, il y a peut-être là une tendance de nos langues vers la forme statique de l'expression.

SEPTIEME SEANCE (28 juin 1941)

Présidence de M. Secheyayé.

Personnes présentes : MM. J.-M. Arago, Ch. Bally, H. Frei, L. Gautier, Ed. J. Junod, A. Juvet, J. Harobinsky, H. W. Häusermann, Heinimann, S. Karcevski, W. Kaufmann, J. Magnenat, A. Secheyayé, E. Sollberger, G. Thudichum (†), E. Wiblé.

I. Election de 11 nouveaux membres.

II. Pouvoir conféré par l'assemblée au comité pour élire de nouveaux membres pendant les vacances jusqu'à la prochaine séance.

III. Adoption d'un thème général pour une partie des communications de l'hiver prochain : *La voix moyenne et ses équivalents*.

IV. Présentation de publications récentes.

V. Communication de M. Charles BALLY : *Traitement de l'e muet en français moderne*. A) Résumé :

1. Considérations extra-linguistiques.

2. Loi de Grammont : l'e muet tombe sauf lorsque sa chute amènerait la succession de trois consonnes. Exemples : sévèr^ement, mais : ouvert^ement ; à G'nève, mais : pour Genève. Comparez cependant : un^eplume (npl), pal^efroi (lfr), quell^esplendeur (lspl) ! etc.

3. Règles empiriques proposées :

a) e n'existe plus en fin de mot : un' bell' jeun' fill', cett' grand' statue.

b) Il tend à subsister à l'initiale de phrase : *Debout les morts ! Que d'mandez-vous ? Ne dites pas non. Je m'résigne*; tendance en conflit avec la nature des consonnes intéressées.

c) A l'intérieur de la phrase, *e* s'amuit après une et subsiste après deux consonnes : *emball'ment* : *embarquement*; tu *t'fatigues* : *il se fatigue*. La rencontre de deux consonnes conservatrices de l'*e* peut résulter de la chute d'un *e* précédent : tu *n'me* réponds pas; tu *n'me* l'demandes pas.

4. Interprétation phonétique de ces règles : *e* s'amuit à condition que la consonne ouvrante qui la précède devienne fermante de syllabe (Contrôle par les exemples cités). Sauf en fin de mot, le français ne tolère qu'une seule consonne fermante de syllabe.

Remarque. La tension musculaire respectivement croissante et décroissante est le seul critère nécessaire et suffisant de la frontière respectivement initiale et finale de syllabe (Grammont, *Traité de phonétique*, p. 98 ss., v. surtout p. 102).

B) Discussion :

M. Thudichum pense que dans un exemple comme *ouvertement* la suppression de l'*e* muet rendrait la prononciation du mot plus ou moins impossible. Le critère est donc fourni par une simple considération pratique. M. Grammont donne lui-même des exemples de groupes de consonnes initiaux, dès que ces groupes sont prononçables. Le fait principal qui supprime ou maintient un *e* muet, c'est la facilité ou la difficulté de prononcer un groupe.

M. Bally estime que la règle proposée par M. Thudichum est très fluide, car on ne peut pas établir de façon certaine ce qui est facile et ce qui est difficile à prononcer. C'est pourquoi il faut, dans chacun de ces groupes, tenir compte de ce qui précède et non de ce qui suit. Des exemples comme *atelier* et *aimerions* sont, il est vrai, des exceptions, mais elles s'expliquent par la morphologie : *-ier* et *-rions* sont des suffixes qui ne peuvent changer de forme.

M. Juvet trouve que la discussion du problème est rendue difficile par le fait que M. Bally établit ses règles sur le français de Paris, tandis que celles de Genève sont probablement différentes.

STATUTS

ARTICLE PREMIER. — La Société Genevoise de Linguistique est une association à durée illimitée, avec siège à Genève.

ART. 2. — La Société a pour but de contribuer d'une façon générale à l'avancement de la science linguistique, principalement en étudiant les systèmes de langues à la lumière des principes et des méthodes de Ferdinand de Saussure :

- a) par des réunions et des discussions périodiques;
- b) en publiant, si les circonstances le permettent, au moins une fois par année, un organe, les

CAHIERS FERDINAND DE SAUSSURE
publiés par la Société Genevoise de Linguistique

contenant un ou plusieurs travaux originaux, le compte rendu des publications reçues et le procès-verbal des séances.

ART. 3. — Est membre toute personne physique ou morale, sans distinction de nationalité ou de domicile, dont la candidature est appuyée par deux membres de la Société et qui paie la cotisation annuelle.

ART. 4. — Les membres reçoivent les *Cahiers Ferdinand de Saussure* gratuitement ou à prix réduit.

ART. 5. — La cotisation est fixée chaque année par l'Assemblée générale.

ART. 6. — Les organes de la Société sont :

- a) l'assemblée générale;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

ART. 7. — Le comité se compose d'au moins cinq membres, y compris un président, un vice-président, un trésorier et un secrétaire.

ART. 8. — Le comité et les vérificateurs des comptes sont élus chaque année par l'assemblée générale.

ART. 9. — Les votations se font à la majorité absolue des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président ou, à son défaut, le vice-président les départage.

ART. 10. — Toute proposition ayant pour objet une modification des statuts ou la dissolution de la Société doit être présentée au comité et portée à l'ordre du jour d'une séance ultérieure; pour être valable, le vote définitif devra réunir une majorité des trois-quarts des membres présents.

ART. 11. — Le patrimoine de la Société répond seul des obligations de celle-ci, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des membres.

La Société est engagée par la double signature du président ou du vice-président, et d'un autre membre du comité.

COMITE

(1941)

Charles BALLY, Prof. à l'Université de Genève, *président d'honneur*.

Albert SECHEHAYE, Professeur à l'Université de Genève, *président*.

Serge KARCEVSKI, Chargé de cours à l'Univ. de Genève, *vice-président*.

Léopold GAUTIER, Maître au Collège de Genève, *trésorier*.

Henri FREI, Professeur à l'Université de Genève, *secrétaire*.

Samuel BAUD-BOVY, Chargé de cours à l'Université de Genève.

MEMBRES ¹

(liste close le 31 décembre 1941)

ALLEMAGNE

Berlin

A. Zéréga-Fombona (Vénézuéla)

Bonn

Gerhard Deeters

Braunschweig

Deutsches Spracharchiv :

E. Zwirner

Greifswald

F. Dornseiff

Halle

W. Borgeaud (Suisse)

Heidelberg

Gorô Mayeda (Japon)

Munich

J. B. Hofmann

Rostock

Joh. Lohmann

BELGIQUE

Bruxelles

L. Goemans

Gand

Louis Michel

Liège

A. Grégoire

Louvain

L. Grootaers

CHINE

Pékin

W. A. Grootaers (Belgique)

DANEMARK

Copenhague

Cercle linguistique de Copenhague : Louis Hjelmslev

Louis Hjelmslev

ESTONIE

Tartu

Andrus Saareste

ETATS-UNIS

Chapel Hill

Urban T. Holmes

Philadelphie

Alfred Senn (Suisse)

Princeton

J. H. Bonfante (Italie)

¹ Les adresses peuvent être obtenues auprès du secrétaire.

FRANCE

Lyon

Wou Tch'eng-Ting (Chine)

*Montpellier*M. Desch
Maurice Grammont
Louis Roussel*Toulouse*

V. Magnien

GRANDE-BRETAGNE

Londres

Daniel Jones

HONGRIE

Budapest

Institut de phonétique de l'Université : J. v. Laziczius

Debrecen

Jules Benigny

*Kolozsvár*Institut Français de l'Université : B. Zolnai
L. Tamás

ITALIE

Bologne

Gino Bottiglioni

*Rome*G. Berton
Tristano Bolelli
Soichi Nogami (Japon)*Turin*

Francesco A. Ugolini

JAPON.

Tokio

M. Hasegawa

Shigeo Kawamoto

H. Matsubara

PAYS-BAS

*Amsterdam*A. W. de Groot
Anton Reichling*Groningue*

R. W. Zandvoort

Leyde

J. H. Kramers

ROUMANIE

Bucarest

Sever Pop

*Iași*Institutul de Filologie Română
« Alexandru Philippide » :I. Iordan
Iorgu Iordan

SLOVAQUIE

*Bratislava*J. M. Kořínek
L'udovít Novák

SUEDE

Göteborg

Hjalmar Lindroth

Lund

Bertil Malmberg

*Stockholm*R. Jakobson (Russie)
W. Steinitz*Upsal*Stig Almenberg
Mlle Dagmar Anckarsvärd
Björn Collinder

Mlle Carin Fahlin	W. Kaufmann
B. Hasselrot	Maxime Kœssler (France)
	W.-A. Liebeskind
	J. Magnenat
	Alb. Sechehaye
	E. Sollberger
	Ed. Thommen
	Mlle Anne Weigle
	Eug. Wiblé
	<i>Glaris</i>
	Erik Harrweg
	<i>Lausanne</i>
	J.-M. de Planta
	<i>Le Locle</i>
	André Chédel
	<i>Lucerne</i>
	R. Brandstetter
	<i>Vevey</i>
	P. J. Gabrys (Lituanie)
	<i>Zurich</i>
	E. Dickenmann
	M. Leumann
	Ad. Ribi
	A. Steiger

ÉCHANGES

La Société genevoise de linguistique échange les *Cahiers Ferdinand de Saussure* avec les publications suivantes :

Acta Linguistica, Revue internationale de linguistique structurale.

Archiv für vergleichende Phonetik, Organe officiel de la Société internationale des Sciences Phonétiques.

Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague.

II. Articles

Intonation et syntaxe

Le rôle des procédés musicaux du langage a été longtemps négligé. On les comptait volontiers parmi les formes primitives et embryonnaires du langage, ou bien on y voyait des phénomènes purement contingents de la parole individuelle. Aujourd'hui on se rend mieux compte que ces éléments, et en particulier l'accent d'intensité, l'intonation ou mélodie, et les pauses appartiennent au système de la langue, sont fixées par l'usage et revêtent, dans les idiomes modernes les mieux constitués, des valeurs fondamentales. On trouvera un aperçu général de la question dans mon *Traité de stylistique française* (I, p. 267 ss., 309 ss.); puis, dans *Linguistique générale et linguistique française* (= *LGLF*), j'ai essayé de déterminer certaines règles relatives à la mélodie des phrases coordonnées, segmentées et liées (p. 80 ss.). C'est également à la mélodie qu'est consacrée la présente étude. Sans prétendre reprendre le problème dans son ensemble, on voudrait, sur la base des phrases segmentées, traiter quelques points de doctrine et de méthode, en les confrontant avec les idées émises par d'autres linguistes, particulièrement MM. Blinkenberg et Lerch¹. L'exposé est fondé sur le français moderne, parce que c'est ma langue maternelle; mais il est certain que

¹ A. Blinkenberg, *L'ordre des mots en français moderne*, 2 vol., Copenhague, 1928 et 1933. Eug. Lerch, *Französische historische Syntax*, vol. III (*Modalität*), Leipzig, 1934.

ces vues générales sont applicables, *mutatis mutandis*, à d'autres idiomes².

* * *

La première difficulté qu'on rencontre dans cet ordre de recherches, c'est la distinction entre l'accent d'intensité et la mélodie. Sans doute a-t-on raison de dire que l'intensité et la mélodie ont une affinité réciproque et concourent souvent à la constitution d'un schéma syntaxique; mais elles ne sont pas nécessairement solidaires l'une de l'autre, et il est faux de prétendre que l'accent est toujours accompagné d'une élévation de la voix. Soient les phrases segmentées : *Cet homme, je le connais*, et *Je le connais, cet homme* : dans l'une comme dans l'autre, *homme* est accentué, mais la mélodie du segment *cet homme* est montante dans la première et descendante dans la seconde.

De plus, il est essentiel de dégager ce qui est musicalement déterminant pour la fixation d'un type syntaxique : il y a, pratiquement, des dominantes accentuelles et des dominantes mélodiques. Si, dans la phrase allemande « *Du bist schuldig* », on veut faire du premier mot le prédicat psychologique, le « propos » (= fr. : *C'est toi qui es le coupable*), c'est l'intensité qui prime; l'élévation de la voix est simplement concomitante. Au contraire, dans *On ne fume pas, ici*, le dernier mot est accentué, mais c'est la courbe mélodique, la pause et surtout la tombée de la voix sur *ici* qui sont tout l'essentiel de ce tour syntaxique.

Les analyses de M. Blinkenberg sont le plus souvent correctes, parce qu'il a compris que l'intonation joue en français un rôle plus important que l'accent. M. Lerch, influencé peut-être par sa langue maternelle, ramène tout à l'accent et semble sous-entendre que la mélodie n'en est qu'une

² M. M. Cohen, qui, sans connaître mon exposé des phrases segmentées (*LGLF* p. 84 ss.), a émis des idées analogues au IV^e Congrès de linguistes (Copenhague 1936, voir les *Actes* de ce congrès, p. 106 ss.) a surpris des faits semblables à ceux du français dans la langue amharique de l'Abyssinie.

dépendance négligeable. Cet exclusivisme entraîne plusieurs inexactitudes dans le chapitre consacré à l'ordre des mots (p. 215 ss.). Ce qui caractérise la syntaxe (extravulgaire) de phrases telles que *Trois enfants j'ai eus* et *Un gros cochon c'était* (Lerch p. 266), ce n'est pas avant tout l'accent, mais la mélodie des segmentées ZA (v. plus bas p. 36) et l'on n'a pas le droit de comparer *Le cerf il dépeça* (La Fontaine), phrase liée de type archaïque, intonnée tout différemment. La préoccupation de l'accent en fait trouver là où il n'y en a pas; ainsi dans *Un silence se fit* (p. 258), M. Lerch accentue le sujet parce qu'il est prédicat psychologique (double erreur), et dans *Un domestique apporta des chaises*, il est illusoire de penser que le sujet non seulement est accentué, mais, de plus, suivi d'une pause. C'est qu'on a encore de la peine à se rendre compte que dans la phrase liée simple et régulière, la distinction du thème et du propos n'est marquée par aucun signe linguistique, qu'elle dépend du contexte ou de la situation, bref : relève de la parole, non de la langue.

Autre question délicate : celle des pauses médianes. Celles-ci jouent un rôle si important en français que leur présence ou leur absence peut constituer deux types syntaxiques distincts; ainsi *Je reste à la maison, parce qu'il fait froid* diffère de *Je reste à la maison parce qu'il fait froid*. Ce qui empêche souvent de voir clair, c'est que la rapidité du débit abrège les pauses et va même jusqu'à les supprimer. Mais ici, une fois de plus, la langue s'oppose à la parole, et la phonologie à la phonétique. Il en est des pauses comme des *e* caducs du français, qui peuvent s'amuir sans que les sujets perdent conscience de leur réalité latente (cf. *porte-faix* et *port'faix*). Dans la phrase *Au milieu du parc il y a un bassin*, la pause médiane peut disparaître, mais je sens très bien qu'elle est là, que je peux la rétablir et la prolonger à volonté. Inversement, il m'arrivera d'en mettre une dans *Au milieu du parc se trouve un bassin*; mais j'ai le sentiment que l'inversion du sujet est incompatible avec la pause; c'est que dans la première phrase, *il y a un bassin* est une phrase grammaticalement complète et indépendante, ce qui n'est pas le cas pour *se trouve un bassin*.

Une conséquence de ces fluctuations (dont la parole, non la langue, est responsable), c'est qu'on ne peut se fier sans réserve à la ponctuation des textes écrits. Ainsi la phrase citée par M. Blinkenberg (p. 110) : *En latin, s'est produit une évolution analogue* contient, pour la raison énoncée plus haut, une virgule irrationnelle. Je ne sais si Flaubert a réellement écrit « Et ce teint pâle...! *Moi, qui aime les femmes pâles* », mais cette faute de ponctuation n'autorise pas M. Lerch (p. 195) à poser un type syntaxique (*Et*) *ma scie, qui ne coupe pas*, car la pause le rend inintelligible.

* * *

Appliquons maintenant ces données à la phrase segmentée, telle qu'elle est décrite *LGLF*, p. 84³. J'appelle phrase segmentée un énoncé divisé en deux parties séparées par une pause et dont l'un, désigné ici par Z, est le but de l'énoncé, le prédicat psychologique, le *propos*, et l'autre, figuré par A, le sujet psychologique ou *thème*, qui sert de base au propos. Le propos est ce qui importe au parleur, le thème ce qui est utile à l'entendeur. L'ordre des termes est ou AZ ou ZA : comparez *Cette lettre* (A), *je ne l'ai jamais reçue* (Z) et *Je ne l'ai jamais reçue* (Z), *cette lettre* (A). Comme l'a bien vu M. Secheyaye (*l. c.* p. 165), Z est une phrase *grammaticalement* indépendante et qui conserverait sa pleine valeur en l'absence du segment A, peu importe d'ailleurs qu'elle ait une forme analytique : *Je ne l'ai jamais reçue*, ou celle d'une phrase à un membre : (*S'il est coupable*), *la mort!*, ou enfin qu'elle soit réduite à une exclamation : (*Si tu m'embêtes*), *vlan!* où *vlan* = « je te donne une gifle ». Au contraire, le segment A est, par définition, incomplet, et dépend étroitement de Z, bien qu'il en soit matériellement détaché. Il peut être constitué par n'importe quoi : un substantif : *Les enfants*, (*ça casse tout*), un adjectif : *Fatigués*, (*nous l'étions*), un adverbe : *Ici*, (*on ne fume pas*), une proposition subordonnée :

³ M. Secheyaye avait déjà exposé des vues analogues dans son *Essai sur la structure logique de la phrase*, p. 164 ss. sans cependant aborder le problème des procédés musicaux.

S'il pleut, (la fête sera renvoyée), et même une phrase (en apparence) indépendante : *Pas d'argent, (pas de pain), Il fait froid, (nous ne sortirons pas)*, etc., etc. Chacun de ces types, énoncés en AZ, peut être renversé en ZA.

Or, j'ai essayé de montrer (LGLF. p. 86) que c'est par l'intonation et la pause que la phrase segmentée se révèle comme telle et que A se distingue de Z. Ce fait essentiel a été jusqu'ici ou négligé ou mal compris. Pour M. Lerch, nous l'avons vu, l'intonation ne joue ici aucun rôle, et il semble mettre sur le même pied AZ et ZA (p. 259). M. Blinkenberg, qui, lui, tient compte de la mélodie, admet qu'elle est la même pour les deux variétés de la segmentée (p. 47 et 59), et pose que soit dans *Fatigués, nous l'étions*, soit dans *Nous l'étions, fatigués*, la voix monte sur le premier segment et descend sur le second.

En réalité Z, comme on doit s'y attendre, a la mélodie de la phrase indépendante qu'il représente, et cette mélodie peut être très diverse; cela dépend de la nature *modale* de l'énoncé, selon qu'il s'agit d'une affirmation, d'une interrogation, d'un ordre, d'un énoncé exclamatif exprimant la colère, l'étonnement, etc., etc.

Tout autre est le traitement de A : son intonation est stéréotypée et conventionnelle, uniformément ascendante dans AZ, tandis que A est prononcé sur un ton bas et sourd en ZA. Et surtout : elle n'est pas autonome, mais dépend de celle de Z. Aussi est-ce la mélodie qui peut seule marquer la subordination de A à Z quand A a la forme d'une phrase indépendante, comme plus haut dans *Il fait froid, nous ne sortirons pas* et *Nous ne sortirons pas, il fait froid*. Le critère mélodique est particulièrement décisif dans les formes de la syntaxe émotive. Si un élément comporte une prononciation exclamative, cet élément est nécessairement autonome et, en conséquence, ne peut être que coordonné à ce qui le précède ou le suit : *Le filou! Il m'a tout pris, Il m'a tout pris. Le filou!*. Pour que ce complexe devienne une segmentée, il faut (et il suffit) que l'élément exclamatif abandonne son intonation émotive et adopte la mélodie conventionnelle propre à A, p. ex. *Il m'a tout pris, le filou* (ZA).

En revanche, c'est la pause médiane qui montre que, grammaticalement, le segment A n'est pas un « complément » de Z, où il est d'ailleurs souvent représenté par un pronom : « Cet homme, je ne le connais pas ». Une analyse fondée sur la syntaxe de la phrase liée serait ici trompeuse, car elle ferait de A un élément intérieur à Z. En fait, l'adverbe *ici*, par exemple, n'est pas un complément de *fume* dans *Ici, on ne fume pas* ou *On ne fume pas, ici*; la phrase liée *On ne fume pas ici* (sans pause!) serait tout autre; syntaxiquement, le contexte aidant (v. p. 35), *ici* serait le propos; on voudrait dire qu'on fume ailleurs, p. ex. dans le wagon des fumeurs. Rien ne nous avertit que *les chèvres* pourrait être complément de *il faut* dans *Les chèvres, il leur faut du large* (A. Daudet); c'est *leur*, non *les chèvres*, qui a cette fonction. Sans doute l'analogie de la phrase liée peut altérer la pureté de la syntaxe segmentée, p. ex. dans « *Aux chèvres, il leur faut du large* », et même « *Aux chèvres* (,) *il faut du large* »; mais la mélodie et la possibilité de la pause maintiennent le caractère fondamental de cette structure.

Ajoutons que Z peut être lui-même une segmentée (az ou za); c'est alors que l'intonation et les pauses atteignent le maximum de leur valeur distributive. Ainsi *Cet homme, moi, je ne le connais pas* s'analyse AZ (Z = az), tandis que *Cet homme, je ne le connais pas, moi* répond à la formule AZ (Z = za). Je range dans le premier type la phrase des Goncourt citée par M. Lerch (p. 54) : *Un homme à idées libérales et qui porte vêtements de coupe ecclésiastique* (A), *règle générale* (Za), *toujours s'en défier* (Zz), et dans le second celle de Daudet (Blinkenberg p. 178) : *A l'écluse* (A), *tout le monde en parlait* (Zz), *de ces choses effroyables* (Za).

On comprend dès lors la position à assigner à la phrase segmentée entre la syntaxe des coordonnées et celle de la phrase liée. La phrase segmentée est issue de la condensation de deux coordonnées (ZZ') dont la seconde s'ajoute à la première pour l'expliquer, la justifier, la localiser dans l'espace ou le temps, etc. On donne généralement le nom d'épexégèse à ce genre de coordination. Ainsi dans *Ici. Asseyez-vous, Z'* indique l'intention qui a fait dire *Ici*; tandis que dans

Asseyez-vous. Ici, Z' précise, après coup, la place qu'on doit occuper. Or, chaque coordonnée a une intonation autonome, corrélatrice à son indépendance grammaticale et à sa modalité. La pause est en général bien nette, mais, comme toujours dans la parole, elle peut être abrégée et même supprimée, d'où l'illusion qu'on a affaire à la segmentation ou à la phrase liée; c'est alors que la mélodie remet les choses au point. La méconnaissance de ce critère est une source d'erreurs, et la confusion est particulièrement fréquente entre coordination et segmentation. Ainsi M. Lerch dit (p. 182) que dans le type *Elle ne coupe plus, ma scie*, le second terme est ajouté au premier comme supplément d'information : c'est confondre la constitution du type avec sa genèse, car la mélodie nous avertit immédiatement qu'il s'agit d'une segmentée (ZA), et non de deux coordonnées (ZZ'). P. 473, il cite côte à côte deux phrases de Flaubert qu'il donne pour épexégétiques : *Elle regarda les fenêtres du château, longuement, et La journée fut longue, le lendemain*, alors que, au témoignage de l'intonation, seule la première est ZZ', tandis que la seconde est une segmentée ZA.

La triple interprétation d'une même phrase résumera ces développements. L'énoncé *Cette construction est très fréquente en latin* peut être prononcé de trois manières : 1) *en latin* peut être séparé de ce qui précède par une pause et avoir une intonation autonome explicative; le sens est : « j'ajoute que cette fréquence concerne le latin » (type ZZ'); 2) il peut, tout en comportant une pause, se prononcer sur un ton bas; il devient alors le thème (retardé) de ce qui précède (type ZA); 3) il peut enfin, sans pause médiane, et sans intonation propre, faire partie d'une phrase liée, où le thème et le propos — répétons-le — sont déterminés uniquement par le contexte ou la situation : ainsi dans une grammaire latine, c'est *fréquente* qui serait le but de l'énoncé; ce serait au contraire *en latin* si cette phrase figurait dans un traité où plusieurs langues sont comparées.

Il arrive qu'une phrase soit coupée en deux par un élément intercalé (une incidente ou incise). Ce phénomène touche de très près au sujet qui nous occupe, car l'incise relève soit de la coordination soit de la segmentation.

1. L'incise peut être une coordonnée que la vivacité de la pensée fait surgir avant que la première phrase soit achevée. L'ordre logique des deux propositions n'est pas toujours facile à rétablir. Il est clair, par exemple, dans *Paul — et c'est fort heureux — a renoncé à son projet*, où la conjonction et prouve que l'incise est une coordonnée anticipée; mais *Vous avez, je le vois, une splendide écriture*, peut correspondre soit à *Je le vois, vous avez...*, soit à *Vous avez..., je le vois*. Mais peu importe : l'essentiel est que l'intonation montre que ces incises sont indépendantes de la phrase enveloppante, car cette intonation est celle que les parties intercalées auraient si on les détachait de leur contexte.

2. Ailleurs, l'incise est l'élément A intercalé dans le Z d'une segmentée. La mélodie est alors conventionnellement montante ou descendante et prive le terme enclavé de toute valeur autonome. Elle est montante dans *Le tigre, d'un bond, fondit sur sa proie*, et nous avons là une variété de AZ. (Comparez : *D'un bond, le tigre fondit sur sa proie*). Elle est descendante dans *Paul est, dit-on, très malade*, et cette phrase est une variété de ZA.

Une incise exclamative est, par définition, une phrase; il s'agit donc du type 1), p. ex. *Il a abusé — Ah! le filou! — de ma crédulité*; mais dès que le ton exclamatif fait place à un ton conventionnel, l'énoncé appartient au type 2) : *Il s'y entend, le filou, à duper son monde*, où l'intonation grave de l'incise révèle une variété de ZA (avec Z valant lui-même za, v. plus haut p. 38).

Le genre d'épexégèse le plus fréquent est celui où la phrase explicative (j'insiste sur le mot « phrase ») se rapporte à un terme particulier de l'énoncé dans lequel il est intercalé. Ainsi *Cet homme — un vrai filou — a fait d'innombrables dupes* renferme une incise qui a été et peut être encore interprétée comme une phrase à un membre (= « C'est un vrai filou »). Le caractère coordinatif de cette épexégèse

est généralement révélé par le parallélisme des intonations. Il n'y a donc là rien de nouveau pour nous; mais on sait que ces tours sont à l'origine de l'apposition libre (*L'orateur — Cicéron — prit la parole*), de l'épithète libre (*L'élève, attentif, écoutait le maître*), et même de la proposition relative explicative (*Un homme, que je ne connais pas, m'a salué tout à l'heure*). On remarquera que ces tours épexégétiques ne versent jamais dans la syntaxe segmentée; par contre, ils alimentent, grâce à une nouvelle condensation, la syntaxe de la phrase liée (*L'orateur Cicéron, l'élève attentif, un homme que j'ai rencontré*).

* * *

On a pu constater que tous les développements qui précèdent reposent sur la différence entre phrase et élément de phrase. Ce qui définit la phrase, c'est, pour le signifié, la modalité (v. *LGLF.*, p. 34), c'est-à-dire l'attitude subjective du parleur vis-à-vis de ses représentations objectives, et, pour le signifiant, l'intonation autonome, reflet direct de la modalité. Les variétés de cette intonation sont aussi nombreuses que celles de la modalité elle-même (affirmation, interrogation, désir, ordre, etc., sans compter les multiples nuances émotives qui accompagnent les formes fondamentales). Pour qu'une phrase devienne élément de phrase, il faut (et souvent il suffit) que la modalité en soit absente et, parallèlement, que son intonation cesse d'être autonome (comme dans le terme A de la phrase segmentée) ou se confonde dans l'intonation de la phrase entière (phrase liée)⁴.

⁴ C'est à M. Karcevski que revient l'honneur d'avoir introduit l'intonation dans la définition de la phrase (*Sur la phonologie de la phrase*, Travaux du Cercle linguistique de Prague, vol. IV, p. 188 ss.). Dans le détail, son analyse de la phrase, extrêmement fouillée et riche d'enseignements, diffère sensiblement de la mienne; il serait hors de propos de dire ici en quoi; au lecteur de comparer. M. Lerch, qui, lui aussi, a revendiqué l'intonation pour la définition de la phrase (*Vom Wesen des Satzes und von der Bedeutung der Stimmführung für die Definition des Satzes*, Archiv für die gesamte Psychologie, vol. 100, p. 133 ss.) ne semble pas avoir eu connaissance du mémoire de M. Karcevski.

Comparons, pour résumer, les trois phrases suivantes : *Paul est fou. — Que Paul soit fou, je n'en doute pas. — Je ne doute pas que Paul soit fou.* La première, phrase liée du type le plus banal, à modalité implicite (c'est-à-dire exprimée seulement par le mode indicatif du verbe), est autonome au double point de vue grammatical et mélodique, par sa modalité et son intonation, celle-ci pouvant, en conséquence, varier selon la nature des mouvements subjectifs qui provoquent l'énoncé. La seconde phrase est une segmentée AZ; la modalité est explicitée sous la forme d'un verbe modal (*douter*) qui donne à Z son caractère autonome et lui permet des intonations variables selon le cas; au contraire l'idée de la folie de Paul est devenue le *dictum* (LGLF, p. 32), la représentation sur laquelle porte la modalité; le membre de phrase qui la contient est le thème de l'énoncé, et, par suite, fonction de Z, d'où perte de l'autonomie grammaticale. Le subjonctif *soit*, privé de toute valeur modale proprement dite, est un outil de transposition d'une principale en subordonnée; parallèlement, perte de l'autonomie mélodique, l'intonation étant stéréotypée, uniforme, incapable de variations appréciables. Enfin la troisième (phrase liée) est un bloc syntaxique et mélodique; la subordonnée n'a plus trace d'intonation propre.

Genève, septembre 1941.

Charles Bally.

Qu'est-ce qu'un Dictionnaire de phrases ?

« ... mehr als die schwierigste Rechnung, die mit Hilfe alter Operationen ausgeführt wird, bedeutet die Ermittlung einer neuen Operationsart; ... »

H. Schuchardt¹.

BUT

1. *Fournir des matériaux limités et homogènes.* — La méthode des dictionnaires de phrases cherche à remédier à deux points faibles de la linguistique : la pléthore des matériaux et leur hétérogénéité.

D'une part, les faits qui constituent une langue sont si abondants que le nombre des exemples cités par le linguiste n'a pratiquement pas de limites et qu'on désespère de pouvoir les étudier tous. Les cinq premiers tomes de la grammaire française de J. Damourette et E. Pichon², qui doit en comprendre six, sont échafaudés sur l'épluchage d'environ 30 000 exemples : presque un roman de Marcel Proust ! Et la préface d'un atlas linguistique récent³ contient ces lignes : « La condition préalable pour l'étude fructueuse d'une lan-

¹ *Sachen und Wörter*, dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, XXIX, 1905, p. 622.

² *Des mots à la pensée* | *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 1927 et suiv.

³ Andrus Saareste, *Eesti Murdeatlas* | *Atlas des Parlers Estoniens*, I, Tartu, Eesti Kirjanduse Selts, 1938.

gue est d'en posséder des matériaux aussi abondants que possible... » Nous tenons là un reste de l'époque présaussurienne où l'on considérait la langue non comme un système de « formes » immatérielles se définissant par leur opposition réciproque, mais comme une masse de « substances » ayant chacune son existence propre, d'où la nécessité où l'on se croit de recueillir l'ensemble de ces éléments, ou du moins le maximum possible, pour obtenir une vue générale. Si au contraire la langue constitue un équilibre de valeurs, une seule pièce suppose la connaissance de tout le reste et il suffira donc de matériaux en nombre limité. Une expérience tirée de la vie ordinaire suggère qu'il doit en être ainsi. A l'ouïe de quelques mots seulement, nous reconnaissons immédiatement telle ou telle langue que nous avons l'habitude de pratiquer. N'est-ce pas parce que le système se retrouve dans la moindre parcelle, comme une goutte de pluie implique tous les éléments du problème pluie ?⁴

D'autre part, même en admettant qu'une langue forme un système, on n'est jamais absolument certain jusqu'à quel point ce dernier est fermé. Qu'on pense aux différences de dialectes, aux distinctions géographiques et sociales, sans parler des oppositions d'âge et de sexe ! Il en résulte que des faits présentés comme appartenant à une langue donnée ne relèvent pas toujours strictement du même système : Autant de cerveaux, autant de systèmes linguistiques.

Mes dictionnaires de phrases procèdent de l'idée que la meilleure manière d'obvier à ces difficultés est de partir d'un ensemble limité de pensées usuelles pour examiner comment chacune est exprimée par une seule et même personne dans son parler individuel. Cette méthode a été appliquée jusqu'à

⁴ Il n'est pas jusqu'à l'onomatopée, considérée comme un des éléments les plus périphériques du système, qui, vue d'assez haut, n'illustre ce principe : est-ce un hasard si le chien fait *wa wa* chez les Français, *mau mau* chez les Allemands, *bow wow* chez les Anglais, *hav hav* ou *hau hau* chez les Russes du peuple, *aw aw* chez les Grecs d'Aristophane (*Guêpes*, 903), *uan₁ uan₁* chez les Chinois, *wan' wan'* chez les Japonais, *k'on k'on* chez les Coréens ?...

présent à deux langues, le chinois et le japonais. Les deux enquêtes — *Phrases de Tokio* (1937-1940) et *Peiping Sentences* (1938-1939) — sont prêtes sur fiches; elles ne verront pas le jour de longtemps, mais je les utilise et m'y réfère dès maintenant dans mes publications⁵.

LE QUESTIONNAIRE

2. *Les concepts.* — Quelles idées exprimer? Naturellement, pas de pensées rares et originales, mais les plus banales et les plus usuelles, celles qui forment la trame de notre langage quotidien.

Ce qu'il faut, c'est donc une sorte de sélection des concepts, parallèle, dans le domaine du signifié, à la sélection de vocabulaire pratiquée par les Anglo-saxons pour l'enseignement de l'anglais à l'étranger⁶. Si des mots tels que *nature*, *nourriture*, *nez*, *s'asseoir*, *sentir* doivent être appris avant *idiosyncrasie*, *pamplemousse*, *renifler*, *s'accroupir*, *chelinguer*, il en est évidemment de même pour les concepts qui leur correspondent. A cet effet, j'ai catalogué la pensée usuelle en une liste de 2000⁷ concepts dont chacun est illustré par une phrase de tous les jours. Exemple : 515. Couvercle. *Le couvercle n'est pas bien mis.*

Bien que mes deux premiers dictionnaires portent sur des langues de l'Extrême-Orient, le choix des concepts n'a pas été adapté spécialement à la vie de cette partie du monde.

⁵ *Interrogatif et indéfini | Un problème de grammaire comparée et de linguistique générale*, Paris, Geuthner, 1940; *Un système chinois des aspects*, à paraître dans *Acta Linguistica*, Copenhague.

⁶ Cf. l'*Interim Report on Vocabulary Selection for the Teaching of English as a foreign language* préparé par MM. L. Faucett, Harold E. Palmer, E. L. Thorndike, M. P. West et d'autres, Londres, King, 1936.

⁷ Ce chiffre répond à des nécessités pratiques. La cote de 1000 à laquelle je m'étais arrêté d'abord s'est révélée insuffisante au cours des essais. Certes, il n'est pas impossible de loger l'essentiel d'une langue dans un millier de phrases; mais celles-ci risquent ainsi d'être trop chargées de matière et de devenir artificielles. D'autre part, afin de faciliter et d'accélérer les statistiques (cf § 11), j'ai renoncé à adopter un chiffre intermédiaire entre 1000 et 2000.

La sphère des idées qui sont à la base du questionnaire, tourné plutôt vers le présent et l'avenir que vers le passé, est celle de la culture moderne, surtout urbaine, de l'Occident, qui d'ailleurs, au moins dans le domaine des choses matérielles, est en passe de devenir la civilisation unique du globe.

L'arrangement des 2000 concepts s'inspire des dictionnaires qui partent de l'idée, depuis le *Thesaurus* (1852) anglais de Roget⁸ et ceux de ses imitateurs en toutes langues, jusqu'au *Tableau synoptique* (1909) de M. Bally⁹ et au *Deutscher Wortschatz nach Sachgruppen* de M. Dornseiff¹⁰, mais, au rebours de leurs classifications, je parcours la voie plus pratique qui va des choses concrètes aux relations abstraites. La première partie de ma liste, qui s'occupe de l'homme en partant du corps pour passer successivement à la nourriture et aux vêtements, à l'habitation et aux transports, à l'industrie et à l'économie, à la société, à l'âme et aux signes, traite dans son ensemble de matières plus tangibles que la seconde, qui concerne la nature (êtres et choses, phénomènes) et l'abstraction (espace, temps, ordre, quantité et qualité, existence et relation).

Ce choix et cet arrangement n'ont d'ailleurs qu'une portée pratique; ils visent simplement à faciliter le travail de l'enquêteur et du témoin, et, le dictionnaire une fois publié, la consultation par le lecteur. Mais il est bien entendu que chaque langue possède au fond un système de concepts à elle, et que, s'il fallait suivre la méthode préconisée par M. von Wartburg¹¹ pour les époques et les dialectes du français, il faudrait changer le choix et la classification des concepts chaque fois que l'enquête passe à une autre langue. Cette voie, qu'on doit reconnaître plus proche du réel, n'est pas praticable en l'espèce, sinon le but principal de mon

⁸ Everyman's Library, Londres, Dent, 2 vol.

⁹ *Traité de stylistique française*, II, Appendice, Heidelberg, Winter.

¹⁰ Berlin, Walter de Gruyter, 1934.

¹¹ *Betrachtungen über das Verhältnis von historischer und deskriptiver Sprachwissenschaft*, dans *Mélanges Bally*, Genève, Georg, 1939, pp. 11, 15-16.

entreprise, à savoir la comparaison systématique de langues diverses, de langues surtout qui appartiennent à des civilisations différentes, deviendrait impossible, puisqu'une telle étude comparative, pour être fructueuse, ne peut être faite que sur des matériaux homogènes et par conséquent tirés des réponses à un questionnaire qui ne varie pas d'une langue à l'autre.

3. *Les phrases.* — Les titres des 2000 numéros ne représentant pas des mots, mais des concepts, il n'est pas nécessaire qu'ils apparaissent sous la même forme dans les phrases en regard. Soit une rubrique constituée par un adjectif, le concept qu'il désigne peut être rendu dans la phrase correspondante par un adjectif, mais aussi par une autre partie du discours, quelquefois même d'une manière très indirecte. Exemple : 3. Chauve. *Il n'a pas beaucoup de cheveux sur le crâne.*

Comme notre langage familier est traversé de volonté et d'émotion, les phrases appartenant à la sphère active et affective tiennent une grande place par rapport à celles du type intellectuel. Est-il nécessaire de souligner à ce propos que j'ai éliminé tout exemple qui sent l'école ? Je pense à des échantillons comme le suivant, tiré de la *Grammaire de l'Académie Française*¹² : *Tu croises tes mains tremblantes*¹³.

Le lecteur feuilletant un tel dictionnaire pour la première fois remarquera tout de suite qu'une phrase, surtout lorsqu'elle est d'une certaine longueur, peut exprimer, outre le concept indiqué par la rubrique, d'autres concepts encore ; ou bien, ce qui revient au même, qu'un concept donné peut figurer non seulement dans la phrase correspondant à la rubrique, mais encore dans un grand nombre d'autres phrases répondant à d'autres rubriques. N'est-ce pas un vice de méthode et, en fin de compte, un immense gaspillage d'efforts et de matériaux ? Ce qui pourrait sembler tel à première vue s'avérera au contraire comme un moyen de recherche

¹² Paris, Firmin-Didot, 1932, p. 73.

¹³ Ou cette fleur, que je cueille dans l'ouvrage cité note 6 : *A wrist-watch is a watch that is worn on the wrist* (p. 503).

des plus fructueux, grâce à l'Index des concepts qui complète le dictionnaire. Soit le concept « Surprise » : l'Index montrera qu'il forme le titre du numéro 789 (*Tiens! Qu'est-ce que j'ai fait de mes billets?*), mais qu'il figure aussi dans les phrases 12 (*Oho! on nous observe*), 108 (*Voilà qu'il se met à ronfler!*), 276 (*Comment! Tu n'es pas encore habillé?*), 441 (*Fichtre! Elle doit faire des affaires d'or, cette compagnie*), 450 (*Ah! Tu veux devenir marin?*), 582 (*Mais c'est pas ça que j'ai commandé!*), 759 (*C'est quand même étonnant cette victoire, avec si peu d'hommes!*), 910 (*Encore une dépense imprévue!*), 1000 (*Je ne m'attendais pas à cette riposte*), 1148 (*Oh, mais l'escalier est en pierre!*), 1200 (*Eh, une hirondelle! Voilà qu'elles sont de retour!*), 1263 (*Sapristi! J'ai oublié mon parapluie*), et beaucoup d'autres. De cette manière il est possible d'obtenir une survue rapide des procédés par lesquels un concept plus ou moins un¹⁴ est rendu dans des phrases diverses; l'Index des concepts est donc l'instrument qui permettra de faire des études systématiques de synonymie.

L'ENQUÊTE

4. *Situation, parole, langue.* — Chaque phrase du dictionnaire a une seule teneur sans aucune variante : l'ensemble est comparable à une collection d'instantanés pris sur une même personne dans des situations diverses. Chacune, en fait, est censée avoir été dite une fois seulement, toujours par le même parleur, dans des circonstances précises de lieu, de temps, de personnes et de pensée, qu'on peut appeler la situation. Cette situation, quand il y a lieu de la préciser en vue d'éviter toute équivoque, est esquissée en italiques entre le titre et la phrase. Exemple : 23. Ecouter. *Désappointé* : C'est qu'il s'agit d'écouter!

Au rebours des dictionnaires traditionnels, qui présentent l'emploi des mots, des expressions et des phrases dans des situations variées, mon enquête note donc le langage en

¹⁴ Comme il ressort des phrases qui viennent d'être citées, l'Index des concepts est destiné à faciliter la confrontation analogique sans prétendre à la synonymie absolue.

tant que parole, c'est-à-dire dans son fonctionnement. Cette différence entre l'abstraction et la vie éclate en de nombreux exemples. Si je demande au hasard à un Japonais comment dans sa langue on appelle le front, la serrure, etc., il me répondra par les mots *hitai*, *jo'mae*, etc., et c'est bien là le genre de réponses qu'obtiendrait un linguiste géographe avec les listes de mots qui forment les questionnaires de la géographie linguistique. Or, au numéro 4 (*Il a reçu un coup au front*), c'est *odeko* (littéralement : « la bosse ») qui apparaît; sur ma question, le témoin répond que *hitai* est un mot de dictionnaire et ne serait pas naturel dans cette phrase. Le numéro 503 (*Cette serrure a besoin d'un peu d'huile*) a donné *kagi*, qui désigne normalement la « clef »; réponse : ce mot est plus courant que *jo'mae*.

Ces faits n'empêchent naturellement pas d'utiliser le dictionnaire pour l'étude de la langue, car toute linguistique vraiment scientifique doit se fonder sur le concret et, par conséquent, partir des données de la parole pour passer de là à la langue.

5. *Synchronie et synencéphalie*. — Les phrases et leurs parties ont été toutes analysées selon la conscience linguistique du témoin, donc du point de vue synchronique ou, mieux, synencéphalique. Questionné sur les rapports contractés entre les éléments linguistiques dans sa conscience, le témoin n'a pas à s'occuper de leur histoire, même quand il est cultivé et qu'il la connaît, mais seulement de leur fonctionnement dans un seul et même cerveau qui est le sien.

Ce caractère d'homogénéité de l'enquête — un questionnaire, un témoin, une teneur — est ce qui rapproche le plus la méthode des dictionnaires de phrases de celle des atlas linguistiques. Mais les linguistes géographes, à la différence des saussuriens, n'ont pas su évoluer assez pour maintenir leur discipline à la page. Nous allons voir combien le système de notation d'un dictionnaire de phrases, où tout dépend en somme de la conscience du témoin, doit différer de celui des atlas, construits presque uniquement d'après l'oreille de l'enquêteur.

L'ENREGISTREMENT DE LA CONSCIENCE LINGUISTIQUE

6. *Transcription phonologique.* — Conformément à la distinction faite depuis Trubetzkoy entre la phonétique, qui décrit les sons d'une langue au point de vue des sciences naturelles, et la phonologie, qui étudie les phonèmes, c'est-à-dire les sons organisés en un système de valeurs pour l'expression de sens différenciés, il y a deux manières de consigner les formes d'une langue. Les atlas linguistiques utilisent la transcription phonétique. Le dictionnaire de phrases emploie la transcription phonologique. Cela suppose que l'auteur d'un tel dictionnaire aura étudié, à l'aide de renseignements fournis par la conscience du témoin, le système phonologique de la langue considérée et qu'il sera parvenu au moins à en dresser la liste des phonèmes¹⁵.

Il importe cependant de remarquer que les phonèmes, qui sont des valeurs abstraites, ne se recouvrent pas toujours exactement avec la conscience qu'en a le témoin. Mais si l'on tient compte du fait que cette dernière est un instrument au service de la vie, il est probable que le parleur doit s'intéresser plus aux phonèmes qu'aux sons.

Quand il y a lieu, par exemple pour certains éléments en marge du système phonologique, figurant surtout dans les interjections et les emprunts, la transcription phonétique peut être ajoutée entre crochets.

7. *Délimitation phonique : phonèmes, syllabes et mots phoniques.* — La syllabe, bien qu'engagée comme tous les autres éléments dans un système de valeurs abstraites, correspond à une réalité naturelle : l'ouverture et la fermeture de la bouche; elle est souvent plus facile à délimiter que le phonème. On sait d'ailleurs que beaucoup d'écritures ne connaissent pas le principe alphabétique et en sont restées au type syllabique. La syllabe est, selon les langues, plus ou moins simple et aisée à reconnaître; en chinois et en japo-

¹⁵ Ce travail préliminaire a été tenté dans mon *Inventaire des Phonèmes de Pékin et de Tokio*, Bulletin de la Maison Franco-Japonaise, 8/1936, N° 1, p. 123-147, Tokio, Mitsukoshi, et Paris, Geuthner.

nais, la délimitation syllabique apparaît en général si nettement qu'il n'est pas nécessaire de la marquer dans la transcription.

Le mot phonique¹⁶ représente, lui aussi, un compromis entre naturel et arbitraire, sa base physiologique étant la reprise du souffle. J'entends par mot phonique toute partie de la chaîne parlée qui est émise d'un seul souffle. Selon la longueur des pauses qui, d'après le témoin, interviennent entre les mots phoniques, je les sépare dans le texte, d'abord par des barres simples, doubles ou triples, ensuite par les signes de ponctuation habituels, de telle sorte que l'échelle obtenue par ordre d'importance croissante est la suivante :

| || ||| , ; .

Exemple japonais : 17. *me ga || yo - ku | mi - e + mas - en'* (trois mots phoniques; pour l'interprétation, cf. § 9). Exemple français : 759. *C'est quand même étonnant | cette victoire, avec si peu d'hommes!* (trois mots phoniques).

8. *Délimitation grammaticale : monèmes et syntagmes.* — J'entends par monème tout signe dont le signifiant est indivis, tandis qu'un syntagme est le groupement d'au moins deux monèmes en une unité supérieure. Le syntagme *poirier* est composé des deux monèmes *poir-* et *-ier*. Dans la phrase japonaise citée tout à l'heure, qui contient 8 monèmes et 3 syntagmes, la délimitation grammaticale coïncide avec la délimitation phonique : cas idéal; mais il n'en est pas toujours ainsi.

¹⁶ D'autres l'appellent division rythmique (Fu LIU, *Etude expérimentale sur les tons du chinois*, §§ 310-321, Paris, Belles-Lettres, 1925), groupe rythmique ou respiratoire. Ces termes sont criticables : 1) La notion de rythme suppose une succession périodique; or, nous ne savons pas si, dans quels cas et de quelle manière la division en mots phoniques dans une langue donnée est d'ordre rythmique. 2) Le mot phonique peut être grammaticalement une simple unité (un monème, cf. § 8) et phonologiquement une simple syllabe, comme dans *Moi, je n'y vais pas*, phrase composée de deux mots phoniques dont le second seul forme un groupe. Le témoin de mes *Peiping Sentences* dit fort bien : *c'il₄* «souffle».

En remplaçant la notion évasive de mot, scientifiquement insaisissable, par celle de monème, le linguiste obtient un instrument commode, parce que mesurable et nombrable à la manière de l'atome chimique, qui permettra de serrer de plus près la formulation et la solution de maints problèmes, par exemple le nombre de syllabes moyen dont se compose le « mot » d'une langue¹⁷, ou le bagage de « mots » dont a besoin l'homme dans la rue¹⁸.

Le monème n'est d'ailleurs, comme l'atome, qu'une convention, car la délimitation de beaucoup de mots, dans la conscience des témoins, se révèle assez flottante. Entre les deux extrêmes, non-analysé (monème) et analysé (syntagme), on pourrait établir, d'après les réponses du témoin, toute une échelle de cas intermédiaires, tels que : difficilement analysable, analysable en partie, aisément analysable, etc. *Analy-sable* veut dire qu'un mot, par exemple le français *après-midi*, peut être analysé quand on réfléchit, bien que dans le courant de la parole il n'y ait pas un tel acte de réflexion, et comme l'enquête vise à enregistrer la parole par opposition avec la langue, la plupart des mots qui ne sont qu'analysables peuvent être considérés comme de simples monèmes.

Les monèmes résultant de la délimitation grammaticale sont catalogués en un Index des monèmes. En vue de fournir des matériaux pour l'étude statistique, cette liste doit être exhaustive, c'est-à-dire comprendre tous les monèmes, renvoyer à toutes les phrases où ils figurent, et autant de fois qu'ils se rencontrent dans chacune. Mais ce n'est pas une compilation mécanique : elle est élaborée en collaboration avec le témoin et cherche à refléter autant que possible l'arrangement des formes dans sa conscience. Les principales

¹⁷ Qu'on songe aux sempiternelles discussions sur le monosyllabisme ou le polysyllabisme du chinois! — M. Bally estime à deux ou trois syllabes la dimension normale des mots français : *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932, § 383.

¹⁸ Cf. Gabriel Audisio, *La leçon d'Abrard ou Le français désincarné*, Alger, E. Charlot, 1940, p. 17 : Un critique écrit : « L'homme du siècle exprime toutes ses pensées avec trois cents mots ».

difficultés rencontrées dans ce travail de classement sont le problème de l'homonymie, celui des familles de mots et celui des filiations de sens.

L'Index des monèmes comprend de plus, sous une forme simplifiée, certaines remarques et réponses du témoin que le texte même de l'enquête ne peut reproduire : ellipses et sous-ententes, cumuls, onomatopées et phonies expressives, répétitions expressives, emprunts à la langue écrite ou à une langue étrangère. Mais il va sans dire que ces appréciations ne sont enregistrées que dans la mesure où elles existent dans la conscience du témoin.

9. *Formules grammaticales : mémoire et discours, sémantèmes et sèmes.* — L'analyse grammaticale doit dégager les catégories grammaticales auxquelles ressortissent les éléments d'une phrase, avec leurs rapports de mutuelle dépendance. Comme la place disponible ne permet pas de les signaler en toutes lettres, je me sers d'abréviations et de symboles placés sous chaque monème correspondant. La ligne d'impression ainsi obtenue constitue la formule grammaticale de la phrase.

Ce n'est pas la première fois qu'on cherche à rendre l'analyse grammaticale de la phrase par des formules¹⁹. Le principe des miennes consiste à symboliser systématiquement la différence entre mémoire et discours, ainsi qu'entre sémantèmes et sèmes.

Conformément au fait que les catégories grammaticales d'une langue se rapportent principalement à une sphère de signifiants et de signifiés qui se trouve soit à l'extérieur soit à l'intérieur du contexte de la parole, je distingue des catégories mémorielles (classes de mots ou parties du discours, telles que le substantif, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, etc.) et des catégories discursives (termes, tels que le sujet, le prédicat, l'objet, etc.). Cette division en deux répond en gros à l'opposition traditionnelle de la morphologie et de la syntaxe. Dans mes formules, elle apparaît systématiquement en ce que les catégories mémorielles figurent sur la ligne, tandis

¹⁹ Cf. O. Jespersen, *Analytic Syntax*, Londres Allen & Unwin, 1937.

que les discursives sont notées à l'aide de petites lettres placées en haut à droite sous forme d'« exposants ». Exemple :

17. Mauvaise vue. Il ne voit pas très bien.

$me\ ga \ || \ yo - ku \ | \ mi - e + mas - en'$
 S p^s A - adv^o V - po + h - neg^p
 les yeux ne peuvent voir bien.

La formule signale dans cette phrase trois catégories discursives : un sujet (*me ga* « les yeux »), un prédicat (*miemasen'* « ne peuvent voir ») et un circonstanciel (*yoku* « bien »).

Parmi les catégories mémorielles, les sémantèmes, ou « éléments forts »²⁰, sont figurés par des capitales, tandis que les « éléments faibles », qu'on pourrait appeler sèmes²¹, sont en petites lettres. La phrase citée contient trois sémantèmes : le substantif *me* « œil », le radical d'adjectif *yo-* « bon » et le radical verbal *mi-* « voir ». Le reste consiste en sèmes : la particule *ga*, le suffixe adverbial *-ku*, le suffixe potentiel *-e-*, l'auxiliaire honorifique *-mas-* et le suffixe négatif *-en'*.

10. *Traduction littérale : valeur et signification.* — Les phrases sont accompagnées d'une traduction littérale faite en collaboration avec le témoin ou contrôlée par lui (cf. la dernière ligne de l'exemple cité au paragraphe précédent). On sait qu'il existe diverses manières de concevoir la traduction littérale. Conformément à M. Bally²², qui vient de mettre au clair ce point de la terminologie saussurienne, le signifiant est pourvu d'un signifié ou valeur, qui appartient à la langue, et d'une signification, qui ressortit à la parole.

²⁰ Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, § 200.

²¹ Contrairement à la distinction que je fais ici, *sème* est employé par quelques-uns (y compris M. Bally, *ibid.* §§ 357, 359) dans le même sens que *sémantème*.

²² *L'arbitraire du signe, valeur et signification*, dans le *français moderne*, 8/1940, 193-206. Cette distinction est sur le même plan que celle faite par Marty entre *innere Sprachform* (langue) et *Bedeutung* (parole). J'ajoute qu'elle correspond aussi à la différence entre le phonème et sa réalisation; d'où la possibilité d'une sémantique des signifiés ou valeurs, sorte de grammaire des concepts linguistiques, et d'une sémantique des significations ou science des réalisations sémantiques, en parallèle avec l'opposition de la phonologie et de la phonétique.

Il arrive que le signifié et la signification se recouvrent d'une manière plus ou moins parfaite. Quand ils diffèrent, ma traduction littérale cherche à donner le premier, tandis que la seconde résulte de la phrase du questionnaire. Cf. l'exemple cité au paragraphe 4 : 503. Cette *serrure* a besoin d'un peu d'huile; litt. cette *clef*, si je suis nul mettre de l'huile un peu...

Grâce à l'Index des monèmes, qui donne pour chacun le ou les signifiés correspondants, il est inutile d'ajouter le mot à mot ou une traduction chiffrée.

UTILISATION STATISTIQUE

11. *Vers une linguistique mathématique.* — Les grammairistes savants cherchent à donner la description détaillée de tous les faits. Si quelqu'un essayait d'établir la grammaire d'une langue à l'aide des éléments fournis par un dictionnaire de phrases, comme si ces matériaux limités, mais homogènes, étaient la seule source d'où cette langue est connaissable, il en résulterait une grammaire de type nouveau : une grammaire statistique, dans laquelle chaque facteur important du système serait cité avec son coefficient d'usage. Mon étude, annoncée note 5, sur le système des aspects dans le parler de Pékin est accompagnée de quelques chiffres qui permettent de se faire une idée du degré de coercition du système décrit. Autre exemple : On discute souvent, entre Chinois aussi, sur les équivalents du passif européen en pékinois; est-il rendu par pe_4 ? par ke_3 ? par $žan_4$? Un regard jeté sur l'Index des monèmes (§ 8), qui renseigne qualitativement et quantitativement sur les emplois respectifs, suggère immédiatement la solution²³ : Mon témoin a toujours employé ke_3 quand l'agent n'est pas exprimé et $žan_4$ quand il est exprimé; quant à pe_4 , il ne s'en est jamais servi, ce qui confirme le soupçon qu'il s'agit d'un élément écrit.

Pour autant que l'enquête, appliquée jusqu'à présent à deux langues, est répétée, avec exactement les mêmes phrases

²³ Strictement, pour le système linguistique d'un individu.

et la même méthode, sur d'autres langues, les matériaux ainsi obtenus permettront en outre des statistiques comparatives sur la structure et le fonctionnement de langues diverses.

* * *

Conçu et réalisé sous la forme que je viens d'exposer, le dictionnaire de phrases constituera un instrument d'étude qui sera pour le linguiste saussurien ce que l'atlas linguistique est au dialectologue et le test au psychologue.

Perly (Genève), août 1941.

Henri Frei.

Introduction à l'étude de l'interjection

A Madame Svetlana Malakhova-Karcevski

Aha ! — s'écria-t-il en portugais.

I

Cette petite phrase nous égaie, et pourtant A. Dumas père en la rédigeant n'a point cherché d'effet comique. Nous nous amusons aux dépens de l'auteur lui-même ayant commis cette grosse bévue. On se demande: comment cet *aha!* aurait-il été poussé en allemand, en russe...? C'est qu'on ne doute pas un instant qu'il s'agisse ici du langage « naturel » que l'homme n'a pas besoin d'apprendre. Cependant, pour avoir le droit de penser ainsi, il aurait tout d'abord fallu procéder, dans des recoins les plus divers de notre planète, à des enquêtes systématiques sur le fonctionnement du langage des exclamations. Or, les linguistes tiennent généralement les interjections en piètre estime, et quiconque veut se faire là-dessus une idée un peu approfondie voit surgir devant lui de gros obstacles.

L'étude de cette espèce de « mots » pose inévitablement le problème du signe arbitraire et du signe motivé. Après F. de Saussure et Ch. Bally il serait difficile d'en dire quelque chose de nouveau. Dans les lignes qui suivent il ne s'agit que d'une prise de position.

Par suite d'incessantes confrontations des signifiés entre eux, ceux-là parviennent à l'état de *concepts*. Un plan idéal

se constitue, pour ainsi dire, par-dessus les signes, dans lequel les concepts s'intègrent. De même, c'est par suite des confrontations analogues entre les signifiants que ceux-là finissent par se résoudre en un jeu d'oppositions différentielles. Un plan phonique se forme alors, dominant par ses lois la totalité des signifiants. Il en résulte la scission de chaque signe en signifié et en signifiant que seule relie la contrainte sociale. Ainsi le signal naturel se transforme en *signe arbitraire*. Comme tel il est nécessairement entraîné dans le jeu de l'homonymie et de la synonymie, jeu qui suffit à lui seul à distinguer la langue de tous les autres systèmes sémiologiques. C'est en lui, en effet, que réside la « vie » de la langue puisque, rendant le signe mobile, il lui assure par là une adaptation permanente à la réalité toujours nouvelle.

Le *signe* qui serait *totalelement motivé* ignorerait la dissociation du signifié et du signifiant, d'où résulterait l'impossibilité de l'homonymie et de la synonymie. Il ne saurait pas avoir de valeur conceptuelle et se présenterait de plus comme un bloc phonique indécomposable. Son fonctionnement ferait grand cas de l'opposition de l'acte de la phonation à celui de l'audition, opposition élémentaire et relevant de la parole. Le *signe totalelement motivé* n'existe pas en réalité dans la langue, mais il est un postulat théorique fort utile au point de vue méthodologique.

C'est le *signe arbitraire* qui domine la langue. Cependant une lutte incessante s'y poursuit entre les tendances qui mènent à l'arbitraire du signe et celles qui s'y opposent en cherchant à lui assurer une motivation. Le rapport entre ces deux forces varie aussi bien d'une langue à l'autre qu'à l'intérieur du même système linguistique. Ainsi, par exemple, dans le russe la dérivation joue un rôle immense. Le mot dérivé étant, d'après la terminologie saussurienne, un *signe «relativement motivé»*, cela signifie qu'en russe les tendances à la motivation du signe sont de beaucoup plus puissantes que par exemple en français ou en anglais. Selon toujours la même terminologie, ces dernières langues seraient du type «lexicologique» tandis que le russe serait une langue «grammaticale». Le plan sémiologique interjectionnel

est le plan du signe motivé par excellence. Cependant la phonologie — le domaine du signe arbitraire de par définition — réussit à y faire de gros ravages en imposant ses propres lois à la structure phonique d'un grand nombre d'interjections.

Tout en étant un signe motivé, l'interjection est intégrée dans la langue, d'où atténuation considérable de ses caractères particuliers. Le «signifié» en maintient, il est vrai, la valeur non conceptuelle, mais le «signifiant» subit souvent l'action analytique de la phonologie. L'homonymie et la synonymie ne restent pas non plus sans exercer certaine influence sur le signe.

II

Nous nous attacherons ici surtout à marquer ce qui distingue l'interjection des autres signes de la langue pour insister sur son originalité.

Malgré la pression exercée continuellement par la phonologie, l'aspect phonique des interjections offre bien des particularités. En voici quelques spécimens.

Le français, qui ignore les triphthongues, identifie pourtant le cri du chat par *miaou*. Ignorant également *r* vocalique, il dit que l'oiseau en s'envolant fait *frrr*. Le russe n'a pas de *w*, cependant pour lui le chat crie *m'aw* et le chien pousse des *haw-haw*, tandis qu'il enregistre le vagissement de l'enfant comme *wā-wā*. Pour arrêter le cheval le Russe et le Finnois de même, crient «*tpru*», ce qui n'est que *r* bilabial long. En russe, *f* ne vient jamais devant une voyelle, pourtant les interjections n'en tiennent point compte : *fu!* (répulsion olfactive), *fyrk* ou *frrk* (ébrouement du cheval), etc.¹ Déjà au cours de l'évolution du slave commun, *e* initial a pris une prothèse, mais les exclamations s'en passent; ainsi en russe *e!*, *ehe!*, *ex!*, *ej!* Cet *e* exclamatif a passé d'ailleurs aux déictiques *étot*, *étak*, ainsi que dans les pronoms exclamatifs

¹ Sans parler d'une foule de mots expressifs, relevant de différentes parties du discours, qui utilisent largement *f* en tant que son pittoresque puisque «étranger».

ékoj, édakoj, sans parler des déictiques exclamatifs du langage populaire *évot, évon*, etc. L'interjection est toujours accentuée, la conjonction jamais. De là quelques perturbations dans la phonologie générale du russe. Ainsi par exemple dans la conjonction *štap* (ortographiée *čtob*), lorsqu'elle figure comme exclamation dans le juron *čtob t'eb'a!...*, l'accent frappe la voyelle réduite, pourtant atone par définition. L'exclamation *no!* (prohibitive-exhortative), fonctionnant comme conjonction « mais », garde son *o*, tout en étant atone, ce qui est contraire aux lois phonologiques russes. Un dernier exemple : le pronom *on* « il », même atone, ne réduit pas son *o*, à moins qu'il s'agisse d'une inversion. C'est que dans le premier cas, il pourrait être confondu avec l'exclamation-conjonction *an!*, danger qui ne se présente pas dans le second cas, l'exclamation ne formant jamais d'enclise.

Il serait facile de multiplier ces exemples. Ceux que nous venons de citer suffisent, nous semble-t-il, pour démontrer que la structure phonique des interjections échappe à l'emprise totale des lois de la phonologie.

Ce qu'il y a de commun à toutes les interjections, c'est l'absence de valeur conceptuelle. Aussi ne sauraient-elles être considérées comme des mots constituant une « partie du discours » à part quoique corrélatrice aux autres parties du discours². Un concept n'existe qu'autant qu'intégré dans un système de concepts et que délimité et soutenu par ses semblables. Le concept est un outil de classification. Dans nos langues, la nature conceptuelle du mot est nettement accusée, grâce aux valeurs formelles que le mot renferme, lesquelles encadrent la valeur sémantique et font attribuer le mot à telle ou telle catégorie. Les interjections n'offrent rien de pareil. Ni *miaou*, ni *aha!* ne contiennent la moindre valeur formelle. Et nous allons en plus constater que ces signes-là fonctionnent d'une manière toute différente du fonctionnement des parties du discours. Les interjections relèvent d'un plan sémiologique particulier.

² Voir à ce propos l'excellente étude de L. Brun-Laloiere *Interjection, langage et parole* (Revue de philologie française, t. XLII 1930).

Le langage, en tant que mécanisme sémiologique, n'est pas « monoplan ». Tous les signes de la langue ne remplissent pas la même fonction sémiologique. Si les mots ordinaires, les parties du discours, *dénomment* les « choses », les numéraux ou quantificateurs les *dénombrant* et les pronoms les *indiquent*. Ce qui n'est pas la même chose. Quant aux interjections, celles-là *signalent* une présence. Elles se meuvent sur le plan *non-conceptuel* du langage lequel s'oppose par là à tous les autres plans sémiologiques. Notons en passant, sans pouvoir y insister ici, que les exclamations et les pronoms entretiennent pourtant des relations réciproques fort curieuses qui font présumer de leurs origines communes. Ce qu'on appelle « phonologie » règle la structure phonique des plans sémiologiques conceptuels, celle des mots organisés en parties du discours tout particulièrement. Mais son autocratie est plus ou moins tenue en échec sur le plan non-conceptuel, interjectionnel.

III

Jusqu'à présent toutes les interjections étaient mises par nous dans le même sac. Le moment est venu de procéder à un tri.

La toute première constatation que les faits nous imposent, c'est que les exclamations fonctionnent d'une manière radicalement différente de celle qui est propre à tout le reste des interjections. Et voilà donc le principe de la répartition des interjections en deux grandes classes : 1) *exclamations* et 2) non-exclamations. En examinant de près les dernières, on constate que le caractère positif qui leur est commun, c'est qu'elles sont imitatives. Leur aspect phonique imite soit les cris d'animaux, soit les bruits divers. On aboutit ainsi à la distinction : 1) des *onomatopées* et 2) des non-onomatopées ou *exclamations*.

Les exclamations pourraient être envisagées comme « cris » humains intentionnels. Cependant l'analogie avec les cris d'animaux ne va pas loin. D'une manière générale, à chaque animal n'est attribué qu'un seul cri. Les exceptions sont minimes et ne concernent que les plus familiers des ani-

maux. Ainsi le chat fait *miaou*, mais aussi *ron-ron*. En russe on dit que le gros chien fait *harv-harv*, tandis que le jappement du petit est représenté par *t'af-t'af*. On peut d'ailleurs y voir deux espèces différentes de chiens. Et vice-versa, tel cri ne caractérise que tel animal. Ne pourrait-on pas considérer — au figuré, bien entendu — les bruits comme « cris » des choses ? Or ici non plus l'analogie n'est pas longue. La plupart des bruits sont « anonymes » : *vlan!*, *pan!*, *boum!* Ceux qui ne le sont pas ont des auteurs d'espèces différentes : *tic-tac*, *pif-paf*, *frrr*; *wā-wā* ou bien l'imitation de la toux, du rire, etc. Il s'ensuit que les exclamations ont une double caractéristique : ce sont des émissions de la *voix humaine*, mais nécessairement *intentionnelles*. Une toux imitée dans un récit descriptif n'est qu'un bruit, mais un tousotement émis comme signal d'avertissement fonctionne accidentellement comme exclamation. L'aboïement d'un chien, en vue d'attirer l'attention du maître, tout intentionnel qu'il est, demeure un cri. On peut aller plus loin. Les cris d'un enfant réclamant sa mère ne sont non plus des exclamations. Cela signifie que certaines émissions de la *voix humaine intentionnelles* portent l'estampille de la langue, sont « homologuées », tandis que d'autres sont répudiées comme relevant du langage naturel.

Le caractère motivé des interjections onomatopéiques est évident. Ce sont des images de la réalité perçue par l'oreille. Pour le sentiment linguistique spontané tel oiseau profère réellement *cou-cou* et tel autre *cocorico*. Mais le caractère motivé des exclamations est moins net. C'est que dans le premier cas il s'agit d'un enregistrement, d'un acte d'audition, tandis que l'exclamation est une émission, un acte de phonation. Ce sont les conditions de la phonation s'effectuant surtout sous l'empire d'une émotion qui motivent l'aspect phonique des exclamations. Celui-ci trouve son point d'appui dans les phénomènes qui accompagnent la manifestation d'une émotion par la voix : les modulations du ton, la mimique, quelquefois le geste. L'image et l'émotion sont d'essence psychophysiologique différente, bien qu'elles s'associent souvent.

Dans les sociétés primitives, outre le langage oral, on pratique largement le langage gesticulé. Le second influe beaucoup sur le premier. On dirait qu'il lui est sous-jacent. Le langage oral est d'un caractère pictural très accusé tout en étant très émotif. Plus on médite sur l'interjection et plus on est porté à y voir l'héritier direct, quoique bien appauvri, du signe primitif syncrétique dans lequel la voix, la mimique et le geste se fusionnaient. Il semble en outre que l'interjection russe serait moins éloignée de son ancêtre que par exemple l'interjection française.

Certains linguistes voient dans l'interjection un mot-phrase. Nous avons expliqué que l'interjection diffère du mot par l'absence de valeur conceptuelle. Quant à la phrase, nous la définissons comme *unité d'échange dans le dialogue*. Or, seules les exclamations sont susceptibles de cette fonction. Mais ce sont là des phrases de nature particulière, phrases dépourvues d'étoffe conceptuelle, phrases-signaux.

IV

Nous allons examiner le fonctionnement des onomatopées.

Tout signe peut être *cité*, c'est-à-dire être inclus dans la structure asyndétique qu'on dénomme « discours direct ». C'est ce fonctionnement minimum qui est dévolu aux onomatopées. Ainsi « Le chat fait: *ron-ron* », « Tout d'un coup j'entendis: *boum!* » A propos de la seconde phrase on pourra remarquer que ce n'est pas un discours direct, et on aura raison. Cela nous oblige à faire une rapide excursion dans le domaine de l'asyndète, qui se situe en deça de la syntaxe et perpétue un état de langue très archaïque, ignorant encore aussi bien la coordination que la subordination.

Il existe trois types de structures asyndétiques, mais il ne s'agira ici que d'un seul parmi eux. Aux phrases que nous venons de citer et qui le représentent très bien ajoutons encore deux que nous traduisons littéralement du russe: « J'entends — un chien aboie » et « Je vois — un chien court ». Ce qui caractérise ce type d'asyndète, c'est qu'il renferme

une double constatation. On serait tenté de représenter cela graphiquement par deux cercles concentriques. La constatation intérieure est « un chien court » et la constatation extérieure, enveloppant la première, est « je (le) vois ». Sur le même patron sont construites les trois autres phrases.

Il est important de constater que l'onomatopée ne peut figurer que dans les structures aussi primitives. Le fait que l'onomatopée ne peut pas apparaître dans une subordonnée et que par exemple du discours direct elle ne peut pas passer dans le discours indirect, est également très significatif. Le discours indirect ne vise qu'à la reproduction du signifié, — ce qui relève de la synonymie. Or, le discours direct reproduit fidèlement le signifiant, — ce qui l'apparente à l'interjection, laquelle n'admet que difficilement la scission entre le signifiant et le signifié. Parmi les exclamations françaises et russes seules *oui* et *non*, *da* et *net* peuvent figurer dans la subordonnée: *On skazal, čto da (net)* « Il dit que oui (non) ».

Nous prétendons donc que les onomatopées ne constituent pas des phrases. Il y a pourtant des cas qui sembleraient infirmer notre thèse.

Voici une petite scène évoquée devant nous par M. Ch. Bally, au cours d'un entretien. — Des mains d'une domestique échappe une assiette qui se brise avec fracas. Je lance : *pan!* — A notre avis, il s'agit là d'une ellipse. La phrase complète serait quelque chose comme « Vous venez de faire : *pan!* » Nous sommes dans la parole. Mais quelle était pourtant la raison de lancer cette interjection? Si ce n'était là qu'une simple réaction à une excitation extérieure, nous nous trouverions dans la situation qu'on peut qualifier comme « zéro de dialogue » et qui n'offre qu'un intérêt fort médiocre pour un linguiste. Or nous pensons qu'il en est autrement. Ce *pan!* est adressé à un interlocuteur et signale une attitude psychologique qu'on peut interpréter comme « Je m'associe à votre acte pour en partager la responsabilité. Ne vous en inquiétez pas trop. » Que nous sommes ici sur le plan social, partant en plein dans le conventionnel et non pas dans le spontané, cela est prouvé par cette autre petite scène que

nous empruntons à un roman russe³ et qui se passe dans une pension à Berlin : « Enfin, ayant mal calculé son effort, il claqua de la porte de telle façon que Frau Stoboj, qui passait en ce moment dans le corridor avec une soucoupe de lait, prononça froidement : *hups!* » L'usage contraignait la maîtresse de la pension à articuler ce *hups!*, afin de minimiser la maladresse du pensionnaire, mais elle l'a fait à contre-cœur, « froidement ».

Il ne paraît pas que l'admission de nouvelles onomatopées rencontre de la part de la langue quelque opposition. Pour impressionner son interlocuteur, comme lui-même a été impressionné par quelque bruit ou cri insolite, le sujet parlant a toute liberté d'imiter celui-là de son mieux, sans s'embarrasser beaucoup de la phonologie.

V

Ce paragraphe sera consacré à l'analyse d'une forme russe fort étrange et qui, à notre avis, n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante. Les exemples cités plus bas n'ayant pas d'équivalents en français, seront traduits littéralement.

A côté d'une interjection, telle *bux!*, quelque chose comme *vlan!* *hop!* ou *pan!* le russe possède un *bux!* qui fonctionne comme prédicat, dans le langage expressif, bien entendu. Ainsi *On razbežals'a i bux v vodu!* « Il prit de l'élan et *hop* dans l'eau! »; *On sxoatil kamen'i bux jevo v reku!* « Il saisit une pierre et la *vlan* dans la rivière! »; ou bien encore ce proverbe : *Ne posmotrev v sv'atcy, da bux v kolokol!* « Sans avoir consulté le calendrier il fit le carillon », littéralement : « il frappa dans la cloche »; mais ce « frappa » est de nouveau rendu par le même *bux!*

On donne à cette forme le nom d'« interjection verbale ». Nous pensons que celui de *verbe interjectionnel* lui conviendrait mieux.

³ *Dar*, par V. Sirin.

Dans les exemples ci-dessus, le prédicat a la valeur d'un verbe, tantôt transitif, tantôt pas, perfectif et correspondant au prétérit. Sa caractéristique essentielle, c'est qu'il exprime un acte *ultra-rapide*, variété particulière et expressive de l'aspect perfectif momentané. On peut prétendre que cette variété a surgi parce que l'expressivité du perfectif-momentané est en train de s'user. C'est ainsi que ce dernier est également attaqué par la création d'une variété que nous avons jadis dénommée « isolative »; ainsi, par exemple, à côté de *tolknut'* « pousser en un seul effort », existe *tolkanut'* qui souligne davantage la discontinuité du procès.

Un acte ultra-rapide, qui est nécessairement soudain et provoque une surprise, intéresse vivement la langue russe qui cherche à l'exprimer de diverses manières. Dans le prédicat interjectionnel l'acte inattendu trouve une expression morphologique.

Cette formation n'est propre qu'aux verbes tirés des onomatopées imitant des bruits brusques, sans durée. Ainsi *bux!* > *buxat'* > *buxnut'*, d'où par une nouvelle réduction à la forme interjectionnelle : *bux!* Cependant ce nouveau *bux!* est enrichi de valeurs verbales : aspect, temps, transitivité éventuelle, rapport au sujet. Ce n'est donc plus une interjection. C'est un *mot*, un signe de nature conceptuelle quoique relevant du langage expressif.

Dès lors *bux!*, interjection, et *bux!* prédicatif n'évoquent plus la même image. Les deux ne se comportent pas de la même manière à l'égard de l'image syncrétique qui a été le point de départ de la chaîne de la dérivation. L'interjection évoque avant tout une image acoustique, le reste sommeillant dans la pénombre. Les prédicats interjectionnels signifient *frapper, tomber, jeter, etc.*, c'est-à-dire qu'ils évoquent une image *cinétique*. Ce mouvement, ce « coup » est accompagné d'un bruit caractéristique, mais c'est là un fait concomitant, bien que très important. L'image cinétique sous-jacente à l'idée de « coup » est d'une fertilité prodigieuse. Pensons à tous ces *coup de hache, coup de main, coup d'œil, coup de jarretière, coup de glotte, coup de tête, coup d'horloge, coup de tonnerre, coup de soleil, boire un coup, tout à*

coup, etc., etc. En russe, cette fécondité se manifeste surtout dans le domaine du verbe.

C'est pourquoi, sous l'effet de l'analogie, un certain nombre de verbes, ne dérivant point des interjections, ont créé des formes interjectionnelles. Ainsi *tolkat'* > *tolknut'* « pousser » > *tolk!*, *xvatit'* « saisir » > *xvat'!*, *dvigat'* > *dvikut'* « mouvoir » > *dvig!*, *gl'adet'* « regarder » > *gl'ad'!*, etc. Les verbes onomatopéiques désignant les cris d'animaux n'ont pas de forme interjectionnelle. C'est pourquoi le cas suivant est particulièrement instructif. L'imitation du jappement *t'af* (ou *t'av*) donne lieu aux verbes *t'av-k-at'*/*t'av-k-nut'* d'où *t'av-k!* Cette dernière formation ne diffère pas seulement de l'initiale par la présence du suffixe *-k-*, marque de ses origines déverbatives, mais, en outre, elle ne signifie plus « japper » mais « mordre » ou « happer » *Sobaka t'avk jevo za nogu!* « Le chien lui happa la jambe ». Encore un cas très curieux. A l'all. « Ich spucke drauf! » le russe répond par *Mne na eto naplevat'!* et par *Ja t'fu na eto!* Les verbes *plevat'* et *plunut'* « cracher » ne sont pas tirés d'une interjection, bien qu'ils soient d'origine onomatopéique. Ils n'ont pas non plus de forme interjectionnelle. D'autre part, l'interjection *t'fu!*, imitant l'acte de cracher, n'a pas donné lieu à un verbe. Or, en comparant les deux phrases, on a l'impression que ce *t'fu!* se conduit comme s'il était tiré du verbe *plevat'*⁴ dont il garde d'ailleurs le régime. On peut dire que dans ce cas l'identité des signifiés l'a emporté sur la divergence des signifiants. Il est permis de parler ici de synonymie.

La tendance à différencier les deux signes se manifeste également en ceci que les formations prédicatives ne se prêtent pas à la « citation », qui demeure la fonction, l'unique, réservée aux onomatopées. La phrase suivante de L. Tolstoï ne contredit point notre assertion : *V drug slyšat—grox v kol'co u dvorej.* « Ils entendirent tout à coup quelqu'un frapper de l'anneau à la porte ». Cette structure asyndétique laisse sous-entendre un sujet : *Kto-to grox...*

⁴ Notons que *t'fu!* n'est pas perfectif et exprime un présent.

Les signes que nous venons d'examiner sont des mots, des formes verbales aspectives particulières. Elles sont à cheval sur la grammaire et sur le vocabulaire, ce qui est le propre de l'aspect en général. En tant qu'ils relèvent du vocabulaire, ces signes se rangent sous quelques chefs peu nombreux et dont le prédominant est la notion de « coup ». Ils se prêtent donc facilement au jeu de la synonymie et de l'homonymie, lequel n'a pas beaucoup de prise sur les onomatopées ordinaires.

VI

Nous avons vu que les onomatopées, sans être des « mots » n'étaient pas pour autant des phrases. Elle est en effet difficilement concevable cette situation dialogale où l'un des interlocuteurs s'adresserait à l'autre par un *cocorico!* Et nous nous sommes suffisamment expliqué au sujet de *pan!* et de *hups!* pour n'avoir pas besoin d'y revenir. Seules les exclamations peuvent fonctionner comme phrases, *phrases non-conceptuelles*, bien entendu, et c'est précisément à ce rôle-là qu'elles sont destinées par la langue.

La phrase est fonction du dialogue. Pour parler il faut être deux. Vérité on ne peut plus banale. C'est pourquoi, sans doute, est-elle si souvent négligée par les linguistes. Il n'existe pas encore de théorie générale du dialogue. Bien peu nombreux sont ceux qui tiennent à distinguer la phrase de la proposition et entrevoient les problèmes qui en découlent. Nous avons eu l'occasion d'en parler⁵, mais nos idées de jadis auraient besoin d'une révision, ce qu'on ne saurait pas entreprendre ici. Cependant, afin de situer l'exclamation dans le système de la langue, force nous est de dire quelques mots sur le dialogue et sur la phrase, en nous bornant à des généralités.

Ne perdons pas de vue que la phrase est une *entité phonique*. Les indices d'ordre non-phonique sont nettement in-

⁵ Auteur : *Sur la phonologie de la phrase* (TCLP IV, Prague 1931) et *Phrase et proposition* (Mélanges J. van Ginneken, Paris 1937).

suffisants pour la faire considérer comme entité grammaticale ou lexicale. Elle est une *unité d'échange dans le dialogue*. Or, le dialogue est une espèce de joute sinon de duel entre ses deux protagonistes. En fin de compte, il s'agit là d'une rencontre de deux volontés, et à la base de la phrase se trouve moins une « communication » — comme C. Svedelius l'a pensé⁶ — qu'une *intention*, résidu de l'acte volitif primitif. Sur le plan grammatical, l'intention cherche à se cristalliser en « prédicat ». Mais comme il existe plusieurs espèces de phrases, il n'y a pas de définition unique du prédicat.

Dans la joute qu'est le dialogue, le protagoniste *A* est « l'attaquant » et c'est à lui qu'appartient l'initiative. Son partenaire ne peut que répliquer aux *incitations* dont il est l'objet. Parmi ces incitations la première place revient à la question, à la *phrase interrogative*. Celle-là se caractérise par une intonation inachevée, tendue, ce qui traduit certaines inquiétudes devant l'ignoré, l'inconnu, inquiétude que le partenaire est sollicité de faire disparaître. Au protagoniste *B* n'appartient en propre que la phrase-réponse. Or, étant fonction de la question qu'elle complète et parachève, celle-là relève de la parole. A la question *Qu'est-ce que c'est que la baleine?*, la réponse spontanée serait *Un animal*, proférée avec une intonation de détente. Cependant un homme du peuple répondrait le plus souvent en reprenant d'abord la question *La baleine, c'est un animal*, en russe *Kit—zver' takoj*. C'est ainsi que nous aboutissons à l'énoncé.

Phonologiquement parlant, à la phrase interrogative s'oppose non pas la phrase-réponse, mais la phrase énonciative. Celle-là, dans son intonation, réunit et la tension de la question et la détente de la réponse. Par là se trouve être surmonté dialectiquement ce qui sépare et oppose les deux protagonistes. Dorénavant l'un et l'autre peuvent se servir de la même phrase, le dialogue pouvant prendre la forme d'un échange d'énoncés.

⁶ *L'analyse du langage appliquée à la langue française*. Upsala 1897.

Les deux phrases relèvent de la langue. Les questions peuvent avoir recours à des indices d'ordre non-phonique : inversion, particules, pronom ignoratif-interrogatif⁷, etc. Mais elles peuvent également ne pas y recourir. L'essentiel y demeure toujours l'intonation. L'énonciation présente zéro de ces indices. Cela revient à dire que ces deux espèces de phrases sont des entités phoniques qui ne se distinguent que par leur intonation.

En passant aux phrases *volitives* ainsi qu'aux phrases *exclamatives*, nous quittons le domaine de la langue. Ce qui caractérise ces deux espèces d'entités phoniques, c'est le *ton* expressif. Or, le ton expressif est un phénomène naturel, susceptible, il est vrai, d'être manié intentionnellement, mais qui est ignoré de la phonologie.

Les phrases *volitives* relèvent du langage « actif ». Ici il n'y a, à proprement parler, qu'un seul protagoniste. Peut-on en effet considérer comme « interlocuteur » la personne à laquelle on adresse un ordre ? Les indices d'ordre non-phonique des phrases *volitives* sont tout à fait insuffisants. Dans le domaine du verbe, l'impératif est concurrencé par l'infinitif, par le futur, voire même par le présent. En russe, le prétérit du perfectif s'y prête également. Dans le domaine du nom, le vocatif cède de plus en plus la place à la simple mise en apostrophe, fait d'ordre phonique se confondant avec l'incise et relevant de la phonologie intérieure de la phrase.

A côté du dialogue proprement dit, on doit distinguer encore deux situations particulières. A l'une d'elles on peut donner le nom de *faux dialogue*, quant à l'autre nous l'avons déjà désignée comme *zéro de dialogue*.

Nous sommes dans le *faux dialogue* lorsque nous adressons la parole à un *minus habens*, linguistiquement parlant : à un animal, à un bébé, voire même à un allogène maniant

⁷ Le pronom *ignoratif* (pronom de la série *k*) se réalise en russe des manières suivantes : il peut être *interrogatif*, *exclamatif*, *indéfini*, *négatif*, *relatif* ou bien *anaphorique*. Ce sont là différentes attitudes du sujet parlant vis-à-vis de l'« ignoré » que ce pronom indique.

mal notre idiome. Pour nous mettre au niveau linguistique de notre partenaire, nous sommes parfois portés à déformer notre propre langue. La mère qui, reprenant le balbutiement de son bébé, lui adresse un *a-gu!*, n'est pas loin de penser qu'elle « cause » avec lui. En lançant *kot-kot-kot...!*, les gens simples sont prêts à s'imaginer qu'ils ont trouvé un langage commun avec les poules. En s'adressant aux animaux on a souvent recours à des onomatopées. Mais nous ne sommes plus ici dans le langage humain, et nous ne pouvons pas considérer ces onomatopées comme « phrases ». Notons cependant que les cris lancés aux animaux sont de nature « volitive » : ordres exhortatifs ou prohibitifs, appels, — ce qui apparente l'attitude du sujet parlant à celle de l'auteur de la phrase volitive. Ce dernier se place souvent à la périphérie du dialogue, tout près du faux dialogue.

Les rôles des deux protagonistes peuvent être intervertis. Le protagoniste *B* peut devenir un incitateur, ce qui se produit dans la *duplique*, dont le cas le plus simple est représenté par *hein?* Mais c'est seulement dans *zéro de dialogue* que le protagoniste *A* devient simplement « réactif », lorsque à une excitation extérieure il réagit par quelque exclamation sans l'adresser à personne.

Les *exclamations* doivent être considérées comme des substituts non-conceptuels des phrases ordinaires.

La phrase interrogative est représentée par *hein?* ou en russe par *a?*, *neuželi?*, *razve?* et *čto...?* Par contre *oui* et *non* représentent la phrase non-interrogative. Mais ce sont surtout les phrases volitives qui ont le plus grand nombre de représentants non-conceptuels. Toutes les exclamations du partenaire *A* — à l'exception bien entendu de celles qui relèvent de *zéro de dialogue* — sont des incitations : *he!*, *pst!*, *allo!*, *halte!*, en russe *ej!*, *ni-ni!*, *na!*, *nu!*, etc. Les deux dernières sont, dans le sentiment linguistique, assimilées à l'impératif : elles en reçoivent la marque du pluriel et peuvent s'ajouter la particule *-ka*, qui ne peut accompagner que l'impératif (comp. all. *mal*) : *nate!*, *nute!*, *nate-ka!*, *nu-ka!* etc. Le reste des exclamations doivent être envisagées comme substituts des phrases *exclamatives* non spécifiées.

Grosso modo, les exclamations se subdivisent en *réactives* et *incitatives*. Les premières relèvent du protagoniste *B*, à moins qu'il s'agisse des réactions du protagoniste *A* aux excitations extérieures (zéro de dialogue). Les secondes sont l'apanage du protagoniste *A*, à l'exclusion de la duplique où le partenaire *B* passe lui aussi à l'attaque. Mais ce qu'il y a de plus important, c'est que le protagoniste *B* peut disposer de la presque totalité des exclamations de son partenaire, surtout en tant qu'introducteurs à la phrase exclamative conceptuelle.

Le plus souvent les exclamations sont employées non pas en tant qu'unités d'échange autonomes, mais pour introduire une phrase conceptuelle : *Ah, quel gaillard!*, *Ah, quelle canaille!* Le rapport entre l'exclamation et la phrase est bilatéral. D'une part, celle-là explicite celle-ci dans un langage conceptuel. Nos deux phrases peuvent être proférées sur un ton absolument identique, et alors seuls les mots *gaillard* et *canaille* révéleront qu'il s'agit de deux jugements de valeur diamétralement opposés. D'autre part, *ah!* sert de signal annonçant l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de ce qu'il vient d'apprendre. Ici, l'exclamation exprime le sentiment de surprise et rien de plus. Employée toute seule elle trahirait par le ton si cette surprise est agréable ou désagréable. Dans nos exemples, cela n'est pas indispensable, puisque le reste de la phrase le dit d'une manière explicite.

Le langage expressif use largement de ces signaux avertisseurs. C'est là que nous entrevoyons l'origine des conjonctions de coordination russes *no*, *a*, *da* et *i*. Ces petits signes continuent toujours à fonctionner de plusieurs manières. Quant ils ne sont pas des exclamations autonomes ils sont des signaux introduisant des répliques. Ailleurs, ils fonctionnent comme « conjonctions extérieures » reliant, dans un monologue, la phrase à la phrase précédente, ou bien enfin ils sont « intériorisés » et relient la proposition subséquente à la proposition précédente, dans les cadres d'une même phrase. Dans ce dernier cas, nous avons affaire à des conjonctions proprement dites.

Il est intéressant de constater que le russe a fréquemment recours à divers pronoms dans la phrase exclamative; ainsi, par exemple, *Vse-to jevo počitajut!*, *Nigde-to on ne mozet užits'a!*, *Takoj durak!*, *Gde-to on teper'!*?, *To-li ješčë budet!?*, etc.

VII

La place dont nous disposons ne nous permet pas d'entreprendre l'examen de la structure phonique des interjections. Tout ce que nous pouvons faire ici, c'est d'enregistrer les plus importantes des exclamations utilisées par le protagoniste *B*. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau ci-dessous pour s'apercevoir qu'elles forment un système. Nous avons cherché à dégager les oppositions différentielles qui sont à la base de celui-là, en nous inspirant des idées du regretté N. S. Trubetzkoi.

Système des exclamations russes relevant du dialogue

1.	<i>h^m?</i>	<i>h^m-h^m</i>	<i>h^m!</i>	<i>h^m...</i>	<i>h^m.</i>
2.	<i>i (...)</i>	<i>e</i>	<i>a</i>	<i>o</i>	<i>u</i>
3.		<i>ehe</i>	<i>aha</i>	<i>oho</i>	
4.	<i>in (...)</i>		<i>an (...)</i>		
5.	<i>ni-ni</i>	<i>ne</i>	<i>na</i>	<i>no (...)</i>	<i>nu</i>
6.		<i>t'e-t'e-t'e...</i>	<i>da (...)</i>	<i>totə</i>	<i>ts</i>
7.		<i>Net.</i>	<i>Da.</i>		
8. (j)	<i>ix (...)</i>	<i>ex (...)</i>	<i>ax (...)</i>	<i>ox (...)</i>	<i>ux (...)</i>
9.		<i>ej (...)</i>	<i>aj (...)</i>	<i>oj (...)</i>	
10.					<i>fu (...)</i>

N. B. Sont accompagnées du signe (...) les exclamations qui ne servent *normalement* qu'à introduire la phrase. Les exclamations fonctionnant également comme conjonctions de coordination figurent en italiques.

1-7. *Phrases-réponses* standardisées du protagoniste *B*.
8-10. «Cris» humains transposés afin de servir d'introduction aux répliques du protagoniste *B*.

1. Exclamations proférées à bouche fermée, notées par *h* nasalisé⁸. Définition : *exclamations à phonème zéro*, vu que seul le *ton* les différencie. Leurs valeurs (de gauche à droite) : *question* (comp. « hein ? »)⁹, *confirmation* (ou acquiescement), *reconnaissance* (satisfaction d'une découverte), *hésitation* et *refus* (négation). Opposition de ton : $h^m?$: $h^m!$ (montant : descendant) — équipollente (donc qualitative); $h^m...$: ($h^m?$ $h^m!$ h^m-h^m) (égal : modifié) — équipollente; $h^m?$: h^m-h^m (tension : tension + détente) — privative; $h^m.$: ($h^m?$ $h^m!$ h^m-h^m et $h^m...$) (zéro de durée : durée) — privative.

2. *Exclamations vocaliques*. Valeurs : *assurance* : 1° *i!* attitude apaisante, 2° *e!* apaisante par mépris; *inquiétude* : 1° *o!* indignation (menace proférée), 2° *u!* peur (menace ressentie); attitude *neutre* : *a!* compréhension et *a?* (« hein ») non-compréhension (acte d'audition manqué). — Phonologie affective : *e!* : *i!* (mépris : absence de mépris) — opposition privative; *o!* : *u!* (attitude active : attitude passive) — oppos. d'équipollence; (*i!* et *e!*) : (*o!* et *u!*) (assurance : inquiétude) — oppos. d'équipollence; *a!/a?* (neutre) : toutes les autres (spécifiées) — oppos. privative.

3. Exclamations vocaliques *redoublées*, variantes vocalisées de h^m-h^m .

4-5. Exclamations *prohibitives-exhortatives*. Le *n* éveille la sensation d'un obstacle tantôt dressé (*an!* *ni-ni!* *ne!* *no!*), tantôt levé (*in!* *na!* *nu!*).

6. Exclamations (à dentale apicale) *mettant fin au dialogue* : *t'e-t'e-t'e...* (méprisant) dévalorise la parole de l'interlocuteur; par *totô* (menaçant) le sujet parlant, dans une duplique¹⁰, renchérit sur la justice que l'interlocuteur vient de lui rendre, pour se réserver le dernier mot; *ts!* (neutre) inter-

⁸ Sur la suggestion de N. S. Trubetzkoi formulée dans une lettre à l'auteur en 1938.

⁹ Nous considérons « hein ? » ainsi que « a ? » russe comme deux manières différentes de vocaliser $h^m?$

¹⁰ Dans la *duplique*, le protagoniste *A* cumule sa fonction avec celle du protagoniste *B*.

rompt le dialogue (suppression de l'acte de phonation du partenaire); *da(...)*! (ambivalent) signale l'impatience soit devant le discours de l'interlocuteur soit devant son silence. — Oppositions : *ts!* : toutes les autres (neutre : spécifiées) — oppos. privative; *da (...)*! : (*t'e-t'e-t'e...* et *totā*) (ambivalence : différenciation) — oppos. privative; *t'e-t'e-t'e...* : *totā* (mépris : menace) — oppos. d'équipollence.

7. *Exclamations au degré zéro* se passant de tout ton expressif. Cas-limite de l'exclamation. *Da* : *Net* (confirmation : négation) — oppos. d'équipollence.

N. B. Les conjonctions de coordination continuent, quoique affaiblie, la valeur des exclamations correspondantes : *no* — opposition totale; *a* — simple divergence; *da* (ambivalent) — mi-retraction (dans une duplique) ou simple surajoutation; *i* — absence d'opposition (continuité, voire même conséquence).

Ce qui fait l'exclamation, c'est le *ton*, tout comme l'intonation fait la phrase. C'est pourquoi la valeur expressive des timbres vocaliques peut à tout instant être totalement modifiée par le ton. Certaines oppositions deviennent alors supprimables.

Genève, septembre 1941.

Serge Karcevski.

Les classes de mots et l'imagination¹

INTRODUCTION : LA THÈSE DE M. BRËNDAL

Dans notre livre *La structure logique de la phrase*², nous avons exposé sous toutes réserves, car nous nous sentions peu armé pour aborder le sujet dans son ampleur, une théorie des classes de mots, théorie qui n'envisageait d'ailleurs que le cadre restreint de nos langues occidentales. Ces pages concluaient à un classement fondé sur ce que nous avons appelé, un peu improprement peut-être, les catégories de l'imagination.

Si nous abordons de nouveau ici ce sujet, ce n'est pas que nos compétences un peu accrues nous inspirent une nouvelle assurance; c'est que nous éprouvons le besoin de défendre de notre mieux le point de vue biologique, c'est-à-dire sociologique et psychologique, qui a été le nôtre et qui l'est resté, contre une méthode strictement logique dont M. Viggo Brëndal est, avec la puissance d'abstraction et la vigueur de pensée qu'on lui connaît, le redoutable champion³.

¹ L'auteur remercie ici son ami M. Ad. Ferrière, pédagogue, psychologue et sociologue connu, pour ses observations et suggestions dont le présent travail a bénéficié.

² Paris, 1926, vol. XX de la Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris.

³ Viggo Brëndal, *Ordklasserne*. Nous connaissons cet ouvrage par le résumé français très étendu et accompagné de tableaux que M. Brëndal en a donné à la suite de son ouvrage. Un tirage restreint et provisoire en a été fait en 1928 : Viggo Brëndal, *Les parties du discours* G. E. C. Gad, Copenhague.

On sait que le maître de Copenhague ramène toute la systématisation des classes de mots à des combinaisons des quatre concepts fondamentaux qui sont : le *Relatum* (disons l'entité, la substance) et le *relator* (le terme de relation) d'une part, et d'autre part, le *Descriptum* (disons la forme) et le *descriptor* (le terme qualificatif). Le développement progressif de la langue commence, selon lui, par un stade d'indifférenciation première, où tout terme est plus ou moins interjectif et implique, dans une conception globale, l'usage simultané de toutes les catégories de la pensée. Ce langage possède donc une unique classe de mots indifférenciés, dont la formule serait *rRDd*. Partant de là, il aboutit par deux étapes intermédiaires à la différenciation complète fondée sur l'emploi de classes logiquement parfaites (soit : *R* ou nom propre, *r* ou préposition, *D* ou nom de nombre, *d* ou adverbe). Les étapes intermédiaires sont caractérisées respectivement par l'emploi de classes *complexes* (c'est-à-dire fondées sur la conception globale de trois facteurs logiques, p. ex. *Rdr* ou nom verbal), et par l'emploi de classes *concrètes* (c'est-à-dire fondées sur la conception globale de deux facteurs logiques, par ex. *Rd* ou nom commun).

Nous reconnaissons volontiers que ce système, dont l'esquisse ci-dessus ne donne qu'une idée bien insuffisante, est non seulement fort ingénieux, mais solidement fondé et parfaitement architecturé. Si ses prémisses sont justes — ce que nous sommes volontiers disposé à admettre —, il y a là à coup sûr un instrument extrêmement utile pour analyser la valeur logique de n'importe quel outil de syntaxe, de n'importe quelle pièce dans l'agencement de la phrase. Mais nous ne sommes pas persuadé qu'il y ait là la solution idéale du problème des classes de mots.

Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre dans ces quelques pages une discussion détaillée de toutes les idées émises par M. Brøndal. Le jaillissement et la hardiesse de ses abstractions laissent parfois l'esprit un peu perplexe. Et puis le problème est immense et touche à toutes les questions fondamentales de la grammaire. Nous sommes loin d'être entièrement d'accord avec certains principes énoncés dans le

Résumé (v. pp. 234-237). Nous devons donc nous borner ici à ce qui nous tient à cœur, et c'est en exposant nos propres idées et en les confrontant avec celles de M. Brøndal que nous nous efforcerons de mettre en évidence tout ce qui peut justifier notre manière de voir.

NOTRE THÈSE GÉNÉRALE

Nous partons de ce point de vue que le problème des classes de mots ne se laisse pas détacher du problème de la syntaxe en général et qu'il n'en est qu'un des aspects caractéristiques. Cet aspect caractéristique se manifeste clairement si l'on considère non pas tout ce que, dans une phrase, l'usage peut considérer comme un mot, mais seulement ces termes relativement autonomes, ces « mots proprement dits », qui jouent pratiquement le rôle de dénominatifs, et que la conscience considère comme les éléments principaux de la phrase.

Ils représentent dans la langue la somme des idées que l'expérience sensible des choses et de la vie nous a permis d'acquérir et, d'autre part, nous constatons qu'ils revêtent, d'une façon plus ou moins stable ou occasionnelle suivant les langues, des *habitus* grammaticaux divers en fonction des divers rôles qu'ils sont appelés à jouer dans la pensée et dans la phrase. Si le vocabulaire d'une langue représente la somme de ses idées verbales, il y a dans la distribution du vocabulaire dans les classes de mots, une structuration du monde des idées, laquelle correspond à une certaine interprétation du monde des réalités. Cette structuration est sans doute la présupposition de toute la logique de la phrase qui intègre les mots autonomes dans l'ensemble bien lié d'une pensée; mais c'est dans le système des mots autonomes qu'on en saisit directement la réalité concrète.

De quoi cette réalité est-elle faite, d'où ses éléments ont-ils été pris? Pour répondre à cette question, il faut examiner selon nous, en toute première ligne, ce qui se passe quand l'homme prend contact par le canal des sens et tout particulièrement par la vue avec les réalités du monde extérieur à

lui. La vue lui offre sans doute d'innombrables perceptions variées, simultanées ou successives; mais ce n'est pas elle qui lui fait connaître le monde. Pour s'en faire une idée, il faut que l'homme interprète toutes ses sensations en mettant derrière elles, un objet qu'il puisse comprendre, c'est-à-dire un objet conçu d'après l'analogie de ce qu'il trouve en lui-même. Pour penser le monde extérieur, l'homme projette instinctivement sur lui quelque chose de son existence et de sa vie propres. Il assimile le monde à lui et réciproquement aussi, en retour, il s'assimile lui-même à ce monde. Cette assimilation transforme aux yeux de l'imagination l'ensemble des choses en un spectacle et en un drame. L'homme ne le voit pas dans d'autres catégories de pensées que celles dans lesquelles son imagination voit les choses de la vie pratique.

Que peuvent valoir, au point de vue de la logique, ces catégories-là? Cela dépend.

Si la conception du monde repose sur une opposition du moi et du non-moi, et sur une projection du premier sur le second, la valeur logique de la pensée qui en découle sera en fonction directe de la netteté des prémisses intellectuelles de l'opération. Or, il s'en faut de beaucoup, on le sait, que l'homme soit toujours capable de procéder à la distinction entre le moi et le non-moi d'une façon correcte et précise. Le primitif, comme l'animal presque, et en tout cas comme le jeune enfant, n'a de sa personne, qu'il confond avec les objets de ses perceptions, qu'une notion très confuse et c'est peu à peu, avec le progrès de la culture, que la pensée se familiarise avec des analyses plus rigoureuses et que la personne humaine se constitue en face du monde extérieur dans son autonomie et son unicité. Il y a donc là le principe d'un développement historique, et c'est par là que nous rejoignons M. Brøndal. L'explicitation progressive des facteurs logiques abstraits dans la langue est le produit d'une évolution. Mais jusqu'où va et jusqu'où peut aller cette évolution? Ici, nous ne suivons plus le maître de Copenhague.

Pour se rendre compte du phénomène dans son ensemble et rester sur le plan linguistique, il faut se souvenir que, si

la logique est l'instrument de ce progrès, elle n'en est ni la cause déterminante ni la fin. La langue est née pour nous rendre des services pratiques, elle a été construite avec les matériaux que nous avons sous la main, et c'est pour cela qu'elle est imaginative et, par cela même, limitée dans ses possibilités d'abstraction. Le jour où l'homme, appelé par la langue elle-même à la pensée abstraite, voudra, dans un nouvel effort de dépassement, procéder à des analyses de logique pure, ce n'est pas à la grammaire qu'il demandera des ressources nouvelles, il sera obligé d'avoir recours à d'autres moyens pour parvenir à sa fin.

C'est ce que nous allons essayer d'établir par un exposé comparatif des étapes de l'évolution syntaxique selon l'un et l'autre point de vue. Cet exposé fera ressortir à la fois les éléments d'un parallélisme très frappant dans l'ordonnance des faits et une opposition très nette des principes et des conclusions.

LES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION SYNTAXIQUE

I. Le point de départ, l'étape initiale que l'on peut imaginer correspond, nous l'avons dit, à un état social où l'homme, à peine dégagé de l'animalité, n'a encore aucune conscience nette de son moi. Il ne se trouve pas lui-même dans le champ de sa conscience dont le premier plan est tout occupé par ses sensations et ses perceptions. C'est là une attitude mentale qui, si elle était absolument telle, exclurait toute pensée et tout langage. Seulement, les virtualités intellectuelles de l'homme ont cette propriété merveilleuse d'agir, sous l'impulsion du besoin, sous des formes synthétiques et intuitives, longtemps avant que le sujet ait la moindre possibilité de se rendre compte de ce qui se passe en lui. C'est pourquoi l'on peut admettre que des sociétés encore plongées dans cette mentalité toute primitive possèdent déjà des mots et un langage convenu qui leur rend des services pratiques. Seulement, dans cette langue, tout sera logiquement encore indifférencié et ces mots seront plutôt des interjections que des vocables, de véritables zéros logiques. Nous nous ren-

controns donc manifestement avec M. Brœndal. Non seulement nous pouvons adopter sa formule de l'unité de langue toute primaire et indifférenciée : *rRDd*, mais nous donnons à cette définition formelle et à proprement parler logiquement encore vide, un contenu biologique.

Bien que le sujet parlant n'ait encore aucune conscience nette de son moi, ce moi, à son insu, est présent dans cette première et grossière emprise de son esprit sur les choses. Traduire un spectacle, comme celui de la chute d'un arbre, par un cri approprié, c'est prêter déjà aux choses du monde un peu de notre vie. C'est dramatiser, humaniser un fait extérieur qui n'est frappant que par rapport à nous. C'est déjà être entré dans la voie de l'interprétation du monde par la projection de notre réalité intérieure sur le dehors.

La description que M. Sommerfelt a donnée de la langue d'une peuplade australienne du type le plus primitif, les Aranta⁴, nous offre, si elle est juste, le tableau d'un état linguistique encore assez voisin de celui que nous venons d'imaginer.

II. Passons à la seconde étape.

Le sujet parlant commence à prendre conscience de son moi individuel et de son opposition au non-moi, au monde extérieur. Mais cette prise de conscience est encore timide et ne va pas jusqu'à opposer les deux éléments antinomiques comme deux réalités qui se valent. La projection que l'homme opère de sa vie subjective sur le monde extérieur est encore hésitante et se change, à ses yeux, en son contraire. Il adopte une attitude plutôt subordonnée et réceptive. Il subit de gré ou de force le mal comme le bien qui lui viennent du non-moi. Le monde que cette situation révèle à l'esprit est donc avant tout phénomène, procès, déploiement d'un dynamisme vis-à-vis duquel l'entité moi reste passive.

Ceci se reflète dans la pensée et dans la langue. On connaît ces idiomes nombreux — l'esquimau en est l'exemple

⁴ *La Langue et la Société, caractères sociaux d'une langue de type archaïque*, Oslo, 1938.

classique — dont la syntaxe est fondée principalement, sinon exclusivement, sur ce que nous avons appelé la « phrase-idée » ou la « phrase à un seul terme »⁵, ce terme étant de préférence un verbe (analogue à notre verbe impersonnel) dont les diverses entités participantes à l'action, sont les compléments : à la femme, du loup, vision d'elle de lui, telle est approximativement la structure d'une phrase signifiant : *la femme voit le loup*. De même que dans nos langues nous donnons à n'importe quel verbe une sorte de sens actif (p. ex. *les arcades entourent la place*), de même ces langues transposent tout au passif ou au moyen et, dans leur style, *je l'ai tué*, devient quelque chose comme *le meurtre de lui m'est arrivé*.

Tout ceci peut parfaitement bien se comprendre, mais on voit aussi ce qui résulte de cette manière de voir les choses. En faisant reposer la phrase tout entière sur une notion de phénomène et de procès, la langue tend à conférer à ces notions une autonomie absolue qui, en bonne logique, n'appartient qu'à l'entité. On a vu que, ci-dessus, nous avons substitué dans nos transcriptions aux verbes *voir* et *tuer*, les substantifs verbaux *vision* et *meurtre*. Ceci est révélateur. Une langue qui distingue mal *maison de moi* (= ma maison), de *vision de moi* (= je vois), installe dans sa grammaire une confusion logique, une incapacité à procéder à la différenciation nette de deux catégories. Et cette imprécision dans la distinction entre le substantif et le verbe implique aussi une imprécision dans la distinction entre ce qui est complément d'inhérence (*je vois*) et complément de relation (*maison de moi*).

La seule distinction nette que cette grammaire comporte et consacre — et c'est déjà une belle conquête —, c'est la différence logique entre le déterminé et le déterminant, celle que M. Brøndal représente dans ses formules par l'opposition des majuscules et des minuscules. Il n'est pas difficile de constater que cette distinction est déjà nettement formulée par les conditions psychologiques que nous avons présen-

⁵ *Structure logique de la phrase*, p. 24. Voir aussi : *Les deux types de la phrase*, Mélanges Bernard Bouvier, Genève 1920, pp. 215 suiv.

tées ci-dessus comme étant à la base de cette forme de la grammaire.

Ici encore le rapprochement avec la doctrine de M. Brøndal s'impose. Nous sommes dans le domaine de l'analyse qui s'ébauche, mais qui n'aboutit pas vraiment. Le terme de classe complexe répond bien à cet état de choses, et d'ailleurs nous voyons, pour nous en tenir à ce qu'il y a de plus manifeste dans la conformité des deux points de vue, que la formule logique du nom verbal, qui joue un rôle de premier plan dans cet état de grammaire, est selon M. Brøndal, une formule à trois termes : *Rdr*. Cette formule réunit en effet dans un ensemble indifférencié les éléments constitutifs du nom commun *Rd* (= *ens cum descriptore*) et ceux du verbe *dr* (= *descriptio et relatio*).

III. La troisième étape va procéder à l'analyse de ces conceptions globales et mettre à la place une clarté logique relative encore, mais bien supérieure. Pour cela il suffit que le sujet parlant et pensant prenne enfin pleinement conscience de sa personnalité et ose confronter hardiment ce moi avec son dynamisme propre au non-moi extérieur et au dynamisme qui s'en dégage. Se pensant désormais comme entité active et passive, il assimile à son moi toutes les entités actives ou passives qu'il devine dans le monde et il aboutit ainsi à une différenciation claire entre les éléments constitutifs de la réalité telle qu'il la voit : des *entités* reliées entre elles par des *relations* et toutes les modalités, soit statiques (*qualités*), soit dynamiques (*procès*), qu'il leur attribue et qui leur sont inhérentes. Désormais il construit des phrases à deux termes⁶ : sujet et prédicat, dans lesquelles les substantifs, tantôt sujets, tantôt compléments de relation, deviennent dans l'imagination les supports de tous les agencements d'idées, parce qu'ils représentent une somme d'entités unies entre elles, soit directement, soit à travers leurs qualités et leurs procès, par des liens de relations réciproques. Exemple que nous nous abstiendrons d'analyser : *le fils du jardinier a*

⁶ Voir note 5.

construit une petite maison très commode pour les lapins. Si vous ajoutez à cela l'apparition de la proposition subordonnée, aussi claire que la proposition indépendante dans sa structure intérieure et intégrée de quelque façon à titre de terme dans une proposition superordonnée, vous obtenez un tout parfaitement structuré et qui nous paraît à première vue ne rien laisser à désirer au point de vue de la logique.

Ce n'est pourtant pas le cas. Si nous n'en étions pas conscients, M. Brøndal nous en avertirait. Selon lui, l'architecture de nos grammaires est fondée non sur les catégories logiques pures, mais sur ces classes qu'il appelle très justement *concrètes* parce qu'elles correspondent à la vue synthétique de deux catégories. Nous avons mentionné plus haut *Rd*, le nom commun et *rd*, le verbe. Le propre de ces catégories, c'est de ne pas connaître de discrimination nette entre ce qui est du domaine de l'entité et de ses relations d'une part (*R* et *r*), et ce qui est d'autre part du domaine de la forme et de ses qualités (*D* et *d*), mais de combiner aussi bien un terme du premier groupe avec un terme du second que les deux termes du même groupe entre eux, de confondre en un mot, suivant la terminologie de M. Brøndal, l'*hétérogène* et l'*homogène*⁷. Or c'est justement cela qui est concret, non seulement parce qu'une absence d'analyse est toujours plus concrète qu'une analyse achevée, mais parce que celle-ci est inhérente au processus imaginatif que nous avons placé à la base de cette forme de syntaxe.

Nous appliquons, avons-nous dit, aux choses du dehors la catégorie de notre moi. Mais cela ne va pas sans quelque accroc à la logique. Ce moi, nous ne le considérons pas dans son essence métaphysique, dans sa définition de pure substance, de chose en soi. Nous le prenons imaginativement, nous le connaissons à travers ses modalités plus ou moins stables; nous n'hésitons pas à le décrire. Mais, en retour, nous pouvons prêter une sorte d'existence en soi à une réalité extérieure, à une colline par exemple dans un paysage, c'est-à-dire à un ensemble synthétique que nous avons saisi dans sa

⁷ Voir Résumé, p. 148.

forme et qui nous a frappés par ses caractéristiques qualitatives. En bons scolastiques nous concluons alternativement de la substance à la qualité et de la qualité à la substance. L'imagination présuppose donc l'interaction et la confusion de deux modes de pensée que la logique pure seule distingue.

La question cruciale est de savoir si nous pouvons en matière de langue dépasser ce stade de l'analyse et nous élever à la perfection logique, à l'abstraction pure. M. Brœndal, qui obéit aux exigences de la logique, répond oui, et s'efforce de poursuivre son chemin ascendant. Pour nous, si nous voulions faire de même sur le plan qui est le nôtre, il ne nous serait pas interdit d'imaginer une quatrième étape (à venir), où la pensée humaine aurait appris à distinguer par exemple le *je* du *moi*, comme disent les psychologues, c'est-à-dire le sujet pensant, actif et personnel que nous sommes, de cette partie de l'univers matériel dont le *je* est solidaire, de notre corps. Le premier, « l'ouvrier », est une entité pure, le second « l'outil » n'est qu'une forme. Sur cette base intellectuelle on pourrait tâcher d'imaginer une nouvelle grammaire supérieure à toutes les précédentes et usant de catégories logiquement irréprochables. Mais cela serait sans doute trop hasardé. Nous préférons croire que la langue est liée pour des raisons biologiques aux formes de l'imagination. Aussi répondons-nous non à la question ci-dessus, et nous marquons ici un point d'arrêt, non pas à la pensée, mais à la langue.

Examinons en conclusion nos raisons et celles de notre partenaire pour autant que nous les connaissons.

CONCLUSION

Dans le Résumé auquel tout notre exposé se réfère, nous ne trouvons aucun argument théorique général par lequel M. Brœndal justifie son point de vue logique. Il estime sans doute qu'il se justifie par lui-même. Nous rencontrons seulement une allusion à ce qui pourrait être un argument de fait, à la langue chinoise (v. p. 251), laquelle emploierait les quatre catégories abstraites dans leur pureté absolue. Seulement cette affirmation n'est appuyée d'aucune démonstration.

On sait que la langue chinoise réduit au minimum les caractérisations syntaxiques et abandonne une quantité de choses à la compréhension intuitive. Il ne ressort pas de là, nous semble-t-il, que la pensée soit nécessairement plus abstraite. On pourrait même, à la rigueur, défendre la thèse contraire. D'ailleurs le chinois est loin d'être dépourvu de tout élément morphologique et la structure de sa phrase repose sur des règles d'ordonnance fort précises. C'est sur la base de ces faits que cette langue, en tant qu'instrument de la pensée, doit être jugée.

En attendant que cette question de fait soit tranchée, nous pensons être en droit de maintenir le point de vue sociologique et psychologique qui est le nôtre. Il est naturel que l'institution sociale qu'est la langue soit fondée sur les modes spontanés de notre pensée pratique et qu'elle le reste aussi longtemps qu'elle sera, dans la bouche de tout le monde, un instrument au service de la vie de tous les jours. Ce qui l'intéresse, ce n'est pas l'abstrait en soi, c'est le réel, et le réel extérieur à nous nous l'appréhendons toujours par un élan d'intuition.

En dernière analyse cette projection du moi sur le non-moi dont nous avons parlé, constitue une métaphore. Elle est même la métaphore par excellence, celle qui est à la base de toutes les autres et grâce à laquelle nous saisissons indirectement et comme dans un miroir des réalités sur lesquelles nous n'avons aucune prise directe.

Jusqu'ici nous nous sommes volontairement cantonné dans l'étude de la langue en tant qu'interprétation du monde sensible parce que nous sommes persuadé, comme nous l'avons dit, que là est la source de tout. Mais il faudrait avoir la place de passer à la considération des idées abstraites, nous voulons dire non sensibles, qui remplissent notre pensée et qui correspondent à nos besoins, à nos sentiments, à nos techniques, à nos institutions, etc., bref, à tout le contenu objectif et subjectif de notre vie. Il faudrait montrer que toutes ces choses s'ordonnent dans notre pensée comme un monde humain ajouté au monde de la nature en vertu de la même métaphore.

Nous avons en effet, nous autres hommes, la hardiesse d'assimiler tout concept, quel qu'il soit, à une entité⁸, de lui prêter des qualités, des procès et des relations, et c'est ainsi que nous arrivons à manier toutes ces idées comme celles qui nous viennent du monde sensible et à faire entrer ce que nous pensons d'elles, dans le déroulement discursif de nos phrases.

Qu'à ce jeu notre syntaxe imaginative semble perdre le contact avec ses sources et devenir pour notre sentiment un simple procédé d'enchaînement logique, cela est certain. Mais elle semble seulement. Pour peu que sous quelque poussée affective l'imagination se réveille, tout se ranime immédiatement, et de plus il faut bien reconnaître que la langue imprime constamment à notre pensée quelque chose de plastique et de figuré qui est bien étranger aux spéculations de la logique dans toute son abstraction.

Est-ce à dire que ce domaine nous reste interdit parce que la langue nous en barrerait obstinément la route? L'expérience prouve bien que tel n'est pas le cas. Les mathématiciens et logiciens savent se créer des symboles et des formules à leur usage. Surtout ils se créent des définitions et des termes techniques grâce auxquels ils font passer sans dommage par le canal de la langue et de sa syntaxe des choses qui leur sont hétérogènes.

Il faut bien se rendre compte en effet que, si la syntaxe fait corps avec la langue et appartient à tous, le vocabulaire, quand il devient une terminologie, n'appartient plus qu'à quelques-uns et peut répondre aux besoins d'une élite. Ce serait donc dans le domaine sémantique, et non dans celui de la syntaxe, qu'il faudrait chercher l'instrument de la pensée pure dont nous avons besoin.

Si cette vue que nous risquons en terminant est juste, elle complète notre thèse principale et répond avec elle à toutes les exigences légitimes de la pensée.

Gryon, août 1941.

Albert Sechehaye.

⁸ *Structure logique de la phrase*, pp. 98 suiv.

**III. Publications
présentées en séance**

(de janvier à juin 1941)

Acta Linguistica, II/1940-41, 1. Copenhague, E. Munksgaard.

Contient trois articles: *L'héritage de la méthode comparative* (B. A. Terracini), *Mi-occlusives devenant fricatives* (N. van Wijk), *Combinations of consonants in German (continued)*, W. F. Twaddell), et une page posthume, *Sur le signe linguistique*, où Edouard Pichon se félicite de voir le principe de l'arbitraire du signe combattu dans un article des *Acta* par M. Benveniste, qui, dit-il, représente les linguistes français dans le Conseil de cette revue. Ce « galliciste » (comme il désigne les hommes de sa branche) exécutait d'une manière également cavalière et le principe de l'arbitraire du signe et la distinction langue-parole (*Journal de Psychologie*, XXXIV/1937, p. 25-48); on verra dans un prochain fascicule des *Acta* qu'il y a dans ce même Conseil deux linguistes suisses qui entendent maintenir le principe en question comme un des articles fondamentaux de la doctrine saussurienne. — Aux comptes rendus, lire celui de Bertil Malmberg sur les *Eléments de phonologie française* de G. Gougenheim.

H. F.

*

Astrid BAECKLUND, *Die univverbierenden Verkürzungen der heutigen russischen Sprache*. Inauguraldissertation. 141 p. Upsala, Almqvist et Wicksell, 1940.

L'un des chapitres, peut-être le plus curieux mais actuellement déjà clos, des destinées de la langue russe à l'époque de la Révolution, étudié d'une manière exhaustive par un auteur disposant d'une riche information et appliquant une méthode linguistique rigoureuse.

S. K.

Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague, V (année 1938-9), 56 p. Copenhague, E. Munksgaard, 1940. Cour. 4.—.

Contient, outre la partie administrative (procès-verbaux des séances, etc.), un article de fond : *Ueber die phonematische Wertung von Mundartaufzeichnungen*, par Anders Bjerrum.

*

Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague, VI (année 1939-40), 48 p. Copenhague, E. Munksgaard, 1941. Cour. 4.—.

Contient, outre la partie administrative, un article de fond : *Die Grundlage der Erklärung des germanischen schwachen Präteritums*, par L. L. Hammerich, et un compte rendu des *Grundzüge* de Trubetzkoy par Eli Fischer-Jørgensen.

*

Björn COLLINDER, *Das Wort als phonetische Einheit*. Språkvetenskapliga Sällskapet i Uppsala Förhandlingar, 1937-9, p. 63-75.

Cherche à montrer qu'un phonème faisant partie d'un mot dépend de l'ensemble de ce mot et non pas simplement du phonème qui le précède ou qui le suit immédiatement; en d'autres termes, le mot en tant que fait phonique ne se compose pas uniquement des phonèmes singuliers dans lesquels on peut l'analyser. D'où l'explication d'une série de phénomènes produits par une action à distance à l'intérieur d'un même mot : allongements compensatoires, métathèses, changements d'intonation, Umlaut.

H. F.

*

Björn COLLINDER, *Jukagirisch und Uralisch*. Uppsala Universitets Årsskrift, 1940, 8; 142 p. 8°. Uppsala, Lundequist, cour. 4.50; Leipzig, Harrassowitz, RM. 2.95.

Tente d'établir, principalement à l'aide de correspondances morphologiques, la parenté du youkaghir, langue parlée dans la Sibérie du nord-est, avec la famille ouralienne.

H. F.

Björn COLLINDER, *Reichstürkische Lautstudien*. Uppsala Universitets Årsskrift, 1939, 1; 104 p. 8°. Uppsala, Lundequist, cour. 3.—; Leipzig, Harrassowitz.

Résultats, au point de vue des variations phonétiques et de l'accent (ton et intensifié), d'une enquête faite par l'auteur à Brousse sur un élève de gymnase parlant le turc osmanli (*türkçe*), sa langue maternelle. Avec un appendice de H. S. Nyberg sur l'accentuation du persan.

H. F.

*

Giacomo DEVOTO, *Introduzione alla Grammatica (Grammatica Italiana per la Scuola media)*, 302 p. Firenze, La Nuova Italia, 1941.

Il est toujours intéressant de voir comment un linguiste écrit un manuel scolaire. L'ouvrage de M. Devoto, dans lequel les exercices occupent une place réduite, est avant tout une description très minutieuse et très claire de l'italien moderne dans ses sons, dans sa morphologie et dans la structure de ses phrases. Cette dernière partie est naturellement la plus originale et appellerait parfois la discussion. Conformément à des directives officielles, l'exposé insiste à l'occasion, d'une part sur la grande parenté qui unit encore l'italien au latin si l'on considère leurs éléments matériels, et d'autre part sur l'opposition que l'on constate au contraire entre les deux langues en ce qui concerne les formes abstraites de la pensée.

Alb. S.

*

Ernst DICKENMANN, *Studien zur Hydronymie des Save-systems*. Etudes sur l'Europe centre-orientale, 20 A/B, 163 p. Budapest, E. Stemmer, 1939/40, fr. suisses 8.—, 4.—.

Sous forme de lexique (A-D, E-J) précédé d'une introduction.

*

Henri FREI, *Ça fait distingué*. Zeitschrift für Romanische Philologie, 1940, p. 359-62.

Réponse à quelques critiques sans fondement que M. Leo Spitzer a formulées dans la *Romanic Review*, 1940 (p. 44-51) à propos de ma *Grammaire des fautes*.

H. F.

Iorgu IORDAN, *L'emploi du datif en roumain actuel*. Bulletin linguistique, 7, 1939, p. 29-64.

L'auteur montre à l'aide d'exemples relevés dans la presse et la littérature que la langue cultivée d'aujourd'hui préfère très souvent le datif là où la tradition avait consacré une construction prépositionnelle, fait qu'il cherche à expliquer : 1) par l'emprunt initial de mots français, et quelquefois allemands ou italiens, réclamant une telle syntaxe, avec extension postérieure à des mots indigènes; 2) par une tendance de la langue écrite visant à supprimer la différence entre l'expression de l'objet indirect par le datif pur ou les constructions prépositionnelles au profit du premier, tandis que la langue populaire conserve ces dernières et les multiplie même.

H. F.

*

Roman JAKOBSON, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze*. Språkvetenskapliga Sällskapet i Uppsala Förhandlingar, 1940-42, 83 p.

Le linguiste s'occupe en principe de la langue à l'état développé (*Entfaltetsein*); grâce à l'enfant et à l'aphasique, il peut en étudier aussi la formation (*Aufbau*) et la désagrégation (*Abbau*). Comparer systématiquement ces trois moments du procès linguistique au point de vue des lois générales de la phonologie, tel est l'objet de ce travail bien pensé et richement documenté, où l'auteur montre notamment que l'ordre d'acquisition des phonèmes dans le langage enfantin, qui est fixe comme on sait, correspond à leur fréquence dans les langues du monde : ainsi les oppositions qui apparaissent en premier lieu (consonne/voyelle : *p/a*; orale/nasale : *p/m*; labiales/dentales : *p/t* et *m/n*; *a/i/u* ou *a/i/e*) ne font défaut dans aucune langue; ce sont en même temps celles qui disparaissent le plus tard chez les aphasiques. Inversement, plus les phonèmes sont tardifs (palatales et vélaires, constrictives, mi-occlusives, sonores, opposition *r/l*; *o*, *ö*, *ü*, voyelles nasales), moins ils sont fréquents dans les langues, plus tôt aussi ils se perdent dans l'aphasie. La conclusion ajoute (sans donner d'exemples) que l'ordre d'acquisition ou de perte des catégories morphologiques et syntaxiques a aussi son pendant dans les langues du monde. Grâce à M. Jakobson, la linguistique générale s'enrichit d'une province nouvelle : l'étude combinée du langage enfantin et de l'aphasie.

H. F.

O. JESPERSEN, *Efficiency in linguistic change*. Mémoires de l'Académie danoise des sciences, vol. XXVII, 4, Copenhague, 1941.

Dans ce travail, le vénérable doyen des linguistes danois précise et complète ses vues personnelles sur le progrès linguistique. On sait avec quelle maîtrise il les a défendues dans son *Progress in language* et plus tard dans *Language* (p. 319 ss.). M. J. est resté invariablement fidèle à son hypothèse initiale : le langage, selon lui, est à la hauteur de sa tâche quand il produit sur l'entendeur le maximum d'effet avec un minimum d'effort, et il estime que sous ce rapport les langues indo-européennes modernes sont en progrès sensibles sur le grec, le latin, le sanscrit, etc. L'auteur se plaint que je ne me sois pas expliqué avec lui dans *Le langage et la vie* (I.V, p. 49 ss.), où j'ai effleuré cette question et indiqué les raisons de mon scepticisme. En fait, notre conception du langage est trop différente pour qu'une discussion soit possible. Régularité, clarté, concision, satisfaction du moindre effort, voilà, pour M. J., le dernier mot de la sagesse, et l'on se demande parfois s'il ne rêve pas, pour l'avenir du langage, des formes qui rappelleraient l'esperanto, l'ido ou le novial. Aussi ne se préoccupe-t-il pas d'un problème qui me paraît central : l'antinomie des besoins de la communication et de l'expression (LV p. 173 s., 200 s. et *passim*). Les aspects affectifs du langage ne l'intéressent pas beaucoup; il semble y voir un apanage des seuls poètes. Pourtant l'affectivité est partout dans la langue parlée aux prises avec la vie réelle, et elle y détermine des changements qui sont à l'opposé de ceux que réclame « l'énergétique », disloquant le vocabulaire, bousculant la syntaxe, si bien qu'on pourrait dire que la grammaire des sentiments, c'est la lutte contre la grammaire. Mais, pour se rendre compte de ces ravages, il ne suffit pas de s'arrêter aux formes matérielles de la langue, il convient de pénétrer sa forme interne. Un seul exemple suffira à montrer la différence. Le français a bien nettoyé sa première conjugaison (type *déclarer*); mais consultons la syntaxe verbale : la logique demande qu'il y ait un temps et un seul pour désigner un événement survenu une fois dans le passé, p. ex. : *il a déclaré la guerre*; mais l'expressivité crée bien d'autres variétés modales de la même idée (sans compter *il déclara*): *Soudain il déclare la guerre*; *Le lendemain il déclarait la guerre*; *L'année suivante il déclarera la guerre*; *Il aura probablement déclaré la guerre*; *D'après certains il aurait déclaré la guerre*. Conséquence : création d'homonymes syntaxiques.

Un excellent préservatif contre les conclusions simplistes consisterait à supposer que tout progrès a sa rançon et toute défectuosité ses aspects consolants. Même si cette hypothèse est fautive, elle est utile parce qu'elle oblige à mener l'enquête en partie double, en tenant compte de l'ensemble des tendances du langage, ou plutôt, de l'esprit humain.

Voici quelques spécimens de ce petit jeu. L'abandon des flexions n'a-t-il que des avantages ? La syntaxe par juxtaposition crée en anglais maintes ambiguïtés (*Linguistique générale et linguistique française*, p. 22); en français, le régime des prépositions me semble plus compliqué que celui des cas du latin qu'elles remplacent. Le genre des substantifs, grosse surcharge pour la mémoire, est un adjuvant de l'expressivité. La place de l'adjectif attribut (*sombres nuages, nuages sombres*) est réglée par des conditions innombrables, mais quelle ressource inépuisable pour l'expressivité ! L'ordre fixe des mots dans la phrase représente une économie de formes et de forces; mais c'est un oreiller de paresse, et il engendre la monotonie. Il permet une plus grande concision (pourtant, ne vante-t-on pas celle du latin ?); seulement la langue parlée a horreur de la concision et le besoin de se faire comprendre pousse au pléonasmе, etc., etc.

Les primitifs ont des langues compliquées ? Mais ils ont si peu de choses à dire, que cette complication ne leur pèse guère. Si les idiomes de civilisation étaient vraiment simples et réguliers, comment pourraient-ils satisfaire les besoins innombrables de l'âme moderne, intellectuelle et sentimentale, la complexité sans cesse accrue de la vie sociale ? Meillet pensait — sans doute avec raison — que la simplification d'une langue est due surtout à sa diffusion. Quand on doit communiquer avec des gens que l'on connaît mal ou qui parlent une langue étrangère, on est automatiquement amené à éliminer de la parole tout ce qui nuit à la compréhension immédiate et matérielle. Si ce processus n'est entravé par aucune tendance opposée, on aboutit à ces parlars rudimentaires (pidgin, bêche de mer, etc.), que M. Jespersen a si bien décrits dans *Language*, p. 216 ss. Mais dans les idiomes de haute culture, cette schématisation n'atteint que la grosse charpente, l'ossature matérielle du système (sous ce rapport, l'anglais est la langue idéale des portiers d'hôtels). M. Jespersen ne s'arrête-t-il pas trop complaisamment à ces faits de surface ? Quand on aborde les moyens d'expression de la pensée affranchie du terre-à-terre journalier, les complications apparaissent, et avec elles l'effort nécessaire pour les dominer. Si l'anglais était

aussi simple qu'on veut nous le représenter, à quoi rimerait l'imposant monument de la *Modern English Grammar* ?

On croit volontiers à la perfection de l'objet de ses amours. Schleicher prétendait que les langues modernes sont dégénérées parce qu'elles ne ressemblent pas aux idiomes archaïques qu'il étudiait avec passion. M. J. prend pour modèle l'anglais, auquel il a consacré sa vie entière (pour le plus grand bien de la science). Félicitons-le d'avoir défendu sa thèse avec tant de chaleur, et remercions-le d'avoir, par tant de faits intéressants, grossi le dossier d'un procès qui n'est pas encore jugé. *Sub judice lis est.*

Charles Bally.

*

KAO Ming-K'ai, *Essai sur la valeur réelle des particules prépositionnelles en chinois*. VIII, 240 p. Paris, L. Rodstein, 1940.

On trouve dans cet ouvrage, préfacé par M. Paul Demiéville et précédé de quelques pages sur le *Système général de la grammaire chinoise* (avec les discussions habituelles sur le casse-tête des parties du discours), les défauts propres à ceux qui ignorent encore qu'il existe aujourd'hui une science des systèmes de langues (écoles de Genève, Prague et Copenhague). Les matériaux ne sont pas homogènes; ils forment un vaste mélange de faits sans état-civil défini. Certaines phrases, sans doute forgées de toutes pièces, donnent l'impression d'être du chinois de construction, ainsi p. 44 et 47 les exemples avec *pe*₄, qui n'est pas parlé: il ne figure dans aucune de mes 2000 *Peiping Sentences* recueillies de la bouche d'un pur Pékinois, et même en *pai*₂ *hua*₄ (langue écrite de style parlé) il est rare. L'auteur mélange sans scrupule la statique et l'histoire, tantôt en décomposant des expressions qui sont aujourd'hui inanalysables, p. ex. *žu*₂ *kuo*₃ « si », tantôt en rattachant des mots que la conscience actuelle considère comme des homonymes, ex. *ke*₃ « donner » et *ke*₃ « à »: Que penser d'un grammairien français qui mettrait dans le même sac le verbe *pendre* et la préposition *pendant*? Les idées qu'ont sur le chinois les linguistes qui n'ont pas vécu cette langue ne sont déjà pas trop claires; cette thèse de Paris risquera de les embrouiller encore un peu plus.

H. F.

KOBAYASHI Hideo, *Gengokatsudô to seikatsu*. Tokio, Iwanami, 1941.

Traduction de Ch. Bally, *Le langage et la vie*.

*

Leuvensche Bijdragen, XXX/1938, 3/4, La Haye, M. Nijhoff.

Avec un article du Père W. A. Grootaers (Pékin): *Construction d'un appareil pour la mesure de la hauteur musicale* (p. 125-138).

*

J. MAROUZEAU. *Précis de stylistique française*. Paris, Masson, 1941.

Paul LANG *Stilistisch-rhetorisches Arbeitsbuch*. Aarau (Suisse), Sauerländer, 1941.

Ces deux ouvrages, différents à plusieurs égards, ont ceci de commun qu'ils partent de l'observation du parler usuel et procèdent, par conséquent, de la stylistique de la langue; en revanche, tous deux (le second, il est vrai, plus méthodiquement que le premier) dépassent ce point de vue objectif et orientent le lecteur vers un idéal de correction et de mieux dire. Ainsi, par un détour, ils nous ramènent à l'art d'écrire sans tomber dans l'exclusivisme des anciens manuels, qui évitaient tout contact avec la langue commune.

M. Marouzeau adapte à son petit livre les méthodes qui ont fait le succès de son grand ouvrage, le *Traité de stylistique appliquée au latin*. Une des nouveautés du *Précis*, c'est la grande part accordée aux procédés phoniques. Les ressources du vocabulaire sont mises en valeur avec un soin particulier, tandis que la grammaire expressive, (encore très mal étudiée), est traitée un peu rapidement. On admirera la richesse des matériaux utilisés par M. M.; les exemples sont empruntés à toutes les couches de la langue, depuis l'argot jusqu'à la prose d'art et la haute poésie; ils contribuent à soutenir d'un bout à l'autre l'intérêt.

Quant au manuel de M. Lang, il mérite pleinement le titre d'*Arbeitsbuch*: c'est un corps-à-corps incessant avec les problèmes de

l'expression. Chaque exercice demande à l'étudiant un effort personnel, mais chacun porte sur une question exactement déterminée. Ces exercices, savamment gradués, partent des plus humbles difficultés du lexique et de la grammaire, pour s'élever progressivement à la technique de la composition et à l'analyse esthétique de la prose littéraire. Le livre donne enfin des conseils sur le traitement oral de la langue (c'est là le sens du mot *rhetorisch* contenu dans le titre).

La tâche de l'auteur se compliquait du fait que son manuel est destiné particulièrement aux Suisses alémaniques : comme dans cette partie de notre pays le dialecte est la vraie langue maternelle, certains exercices servent de pont entre le *Schwyzerdütsch* et la *Schriftsprache*. Cette particularité, intéressante en elle-même, ne nuit en rien à la tenue générale de l'ouvrage.

Ajoutons, à l'adresse des autodidactes, qu'un *Schlüssel* ou «livre du maître» fournit la solution de toutes les questions de détail.

Nul doute que cet ensemble de qualités ne facilite au livre de M. Lang l'accès des écoles secondaires et même des séminaires universitaires.

Charles Bally.



Mededeelingen van de Zuidnederlandsche Dialectcentrale
1940, 1 (29), 2/3/4 (30/31/32); 1941, 1/2 (33/34). Louvain.



Hans NILSSON-EHLE *Les adverbies en -ment compléments d'un verbe en français moderne*. Etude de classement syntaxique et sémantique. Lund et Copenhague, 1941.

Cette thèse, présentée à la Faculté des lettres de Lund, traite de façon à peu près exhaustive le sujet qu'elle annonce. L'auteur, qui manie le français avec une remarquable maîtrise, a soumis à un examen approfondi les adverbies de manière en *-ment* tant au point de vue de leurs fonctions que de leurs valeurs sémantiques. La documentation, extrêmement abondante, est le fruit de dépouillements critiques très étendus. On peut se demander à ce propos s'il est

bier nécessaire d'accumuler des exemples pour caractériser telle ou telle nuance qu'une phrase typique suffirait à définir. Mais abondance de biens ne nuit pas : tel détail, jugé superflu, peut présenter des à-côtés suggestifs.

Toutes les questions qui ne concernent que le français doivent être réservées aux romanistes; en revanche, les principes généraux sur lesquels l'auteur se fonde intéressent la linguistique générale. Nous ferons à ce sujet deux observations.

1) M. N. reconnaît bien qu'un adverbe complément d'un verbe modifie avant tout ce verbe, mais il admet la possibilité de « fonctions accessoires ». L'adverbe pourrait, selon lui, frapper par ricochet, soit le sujet (dans : *Il le repoussa durement*), soit le complément d'objet (*Il traînait lourdement ses phrases*); l'adverbe peut même évoquer un complément d'objet implicite (*manger copieusement* = *manger beaucoup de choses*). La diversité des interprétations montre que tout dépend ici du contexte ou de la situation; autrement dit, ces faits relèvent de la parole plus que de la langue. L'observation trop minutieuse de telles nuances nuirait à la conception de la langue en tant que système.

2) Le classement sémantique des adverbes (p. 17) est correct et montre bien le caractère hybride de cette catégorie. Les plus intéressants sont les adverbes de relation, mais ceux en *-ment* sont peu nombreux (*également*, *conséquemment*, etc.); aussi peut-on fonder le classement sur les adjectifs, avec lesquels ils ont une grande affinité. On peut, à côté du point de vue sémantique, considérer leur structure syntagmatique; à ce sujet je proposerais de distinguer les types suivants : a) type *voisin*, *antérieur*, *semblable* : ce sont les seuls vrais adjectifs de relation, car ce sont des prépositions transposées (cf. *voisin* et *près de*); b) type *savant*, *isolé*, etc. : l'adjectif contient implicitement le terme mis en relation avec un autre; *Paul est savant* = *sait (beaucoup de choses)*; *isolé* = *séparé (de tout)*; on peut comparer ce cas à celui des verbes transitifs dans leur emploi « absolu » (*Il faut manger pour vivre*); c) type *polaire*, *chevalin*, etc. : le terme mis en relation avec un autre est contenu dans le radical; c'est le suffixe qui marque le rapport; d) type *actuel*, *public*, etc. : le terme mis en relation et le signe du rapport sont contenus tous deux dans l'adjectif, mais en cumul (v. Bally, *Ling. gén. et l. fr.* § 126 ss.); *actuel* = relatif au temps présent, *public* = accessible à tous, *cher* = qui coûte beaucoup d'argent, etc.

Charles Bally.

Andrus SAARESTE, *Eesti Murdeatlas Atlas des Parlers Estoniens*, I (cartes 1-28), II (29-66). Tartu, Eesti Kirjanduse Selts, 1938, 1941 (à suivre).

« Donne... une image de la langue du paysan estonien qui n'est plus parlée actuellement (mais dont on se souvient) ou que parlent un petit nombre de vieillards... / ... pour l'étude aussi bien diachronique que synchronique des langues finno-ougriennes en général elle est bien plus importante que la langue des paysans d'aujourd'hui qui est déjà fortement influencée par la langue commune et littéraire. » (Préface).

*

Albert SECHEHAYE, *Les trois linguistiques saussuriennes*. *Vox Romanica* V/1940, 1-48.

Il s'agit : 1) de la linguistique synchronique; 2) de la linguistique de la *parole organisée* ou science du fonctionnement de la langue; 3) de la linguistique diachronique. De la seconde, l'auteur, et c'est là son apport original, entend distinguer la science de la *parole proprement dite* ou science de l'expression naturelle ou prégrammaticale, qui a la priorité et dans laquelle les trois linguistiques, sciences de la langue toutes les trois, viennent s'emboîter.

H. F.

*

C. C. UHLENBECK, *Oude Aziatische contacten van het Eskimo*. *Mededeelingen der Nederlandsche Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde*. Nlle série, 4, n° 7, p. 201-227. Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1941, fl. 0.45.

Examine le problème des contacts morphologiques et lexicologiques de l'esquimau avec l'indo-européen, les langues ouralo-altaiques et hyperboréennes.

H. F.

Table des matières

I. Société genevoise de linguistique:

Origines	9
Assemblée constituante	12
Séances	13
Statuts	26
Comité	27
Membres	28
Echanges	30

II. Articles:

Charles Bally, <i>Intonation et syntaxe</i>	33
Henri Frei, <i>Qu'est-ce qu'un Dictionnaire de phrases ?</i>	43
Serge Karcevski, <i>Introduction à l'étude de l'interjection</i>	57
Albert Sechehaye, <i>Les classes de mots et l'imagination</i>	77

III. Publications présentées en séance	89
--	----
